VOLUME XXI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 5 JUILLET 1933 — NUMERO 6

LIBRARY MANITOBA

Adresse

Canada $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

JAN 31 THE PROVINCIAL LIBRARY BROADWAY AVE

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

La Conférence

LA STABILISATION IMPOSSIBLE

Depuis trois semaines qu'elle siège, la Conférence économique en est toujours au même point avec la stabilisation monétaire

Londres — La troisième semaine de la Conférence économique est terminée et l'opinion publique, de même que les délégués, sont profondément déçus. Il semble impossible d'aller de l'avant sans la stabilisation des monnaies et la situation sous ce rapport semble inextricable. La France et les autres nations du bloc de l'or menacent d'abandonner l'étalon-or, à moins que les Etats-Unis ne consentent à stabiliser leur monnaie; mais ceux-ci refusent de nuire à l'apparente reprise des affaires par une déflation prématurée.

Un ultimatum

Un ultimatum rédigé en termes courtois a été présenté au premier ministre britannique M. Ramsay Mac Donald, président de la Conférence, par quatre pays européens qui ont conservé l'étalon-or.

La France, la Suisse, la Hollande et la Belgique ont demandé que la Grande-Bretagne agisse immédiatement pour calmer le malaise au sujet du florin hollandais ainsi que du franc de la Suisse, de la Belgique et de la France, ajoutant qu'autrement le bloc de l'or sera forcé de sortir de la Conférence pour se protéger.

Projet de trêve

Vendredi soir on en était arrivé à un projet de trêve monétaire pour la signature de laquelle l'on n'attendait que l'acceptation du président Roosevelt. Cette trêve comprenait les cinq points suivants: 1, une déclaration des pays à étalon-or; 2, une déclaration au sujet de la livre sterling; 3, une déclaration du programme américain; 4, une déclaration conjointe contre la spéculation sur le change; 5, un engagement de coopération des banques centrales.

Roosevelt refuse

Dimanche soir, le président Roosevelt a rejeté dans sa forme actuelle la proposition. L'Angleterre est de plus en plus embarrassée.

Le blé

L'"Associated Press" a appris que le gouvernement de l'Australie pose les trois conditions suivantes pour entreprendre d'obtenir l'adhésion des Etats et des producteurs australiens de blé au projet de limitation des emblavures:

1.—une entente assurant une réelle coopération des pays européens;

2.—adoption de la production moyenne à l'acre comme base de limitation;

3.—le droit, pour l'Australie, d'exporter en 1934-1935, outre le volume fixé, la quantité de blé qui lui aura manqué pour exporter tout le volume fixé pour 1933-1934.

Le premier ministre du Canada, M. Bennett, et les délégués des autres grands pays exportateurs de blé sont en train d'étudier les propositions australiennes.

LE SACRE DE S.E. MGR LAJEUNESSE

Le consécrateur est l'oncle du nouvel évêque, S.E. Mgr Ovide Charlebois — Le cardinal Villeneuve présent à la cérémonie

L'Assomption — Toute la population de l'Assomption était jeudi sur pied pour participer à une cérémonie extrêmement rare, celle du sacre d'un évêque, né dans cette paroisse, en présence d'un prince de l'Eglise et de plusieurs évêques, de vénérables missionnaires, de nombreux membres du clergé et de notabilités laïques. Le nouvel évêque de Bonusta et auxiliaire du Keewatin, S. Exc. Mgr Martin Lajeunesse, O.M.I., sacré par son oncle, S. Exc. Mgr Ovide Charlebois, O.M.I., qui fut lui même sacré dans cette église le 30 novembre 1910, avait le bonheur de voir auprès de lui sa vénérable mère, Mme Eusèbe Lajeunesse, âgée de 81 ans, et ses nombreux parents, dont un si grand nombre sont consacrés au service de Dieu.

S. Em. le cardinal Rodrigue Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, occupait le trône, ayant à ses côtés les RR.PP. Guillaume Charlebois, O.M.I., et Charles Charlebois, O.M.I., le premier supérieur du postulat de Chambly, et le second vicaire à Notre-Dame de Hull, tous deux oncles du nouvel évêque.

Le consécrateur et célébrant de la messe pontificale, Mgr Ovide Charlebois, O.M.I., évêque de Bérénice et vicaire apostolique du Keewatin, avait pour prêtre assistant M. l'abbé Pierre Gauthier, supérieur du collège de l'Assomption, et comme diacres d'office, les RR.PP. Alexandre Lajeunesse, O.M.I., vice-recteur de l'université d'Ottawa et Arthur Lajeunesse, O.M.I., missionnaire dans l'Ouest, frères de l'élu et comme diacres d'honneur le curé Arthur Lajeunesse, de Contrecoeur et le R.P. Victor Jodoin, O.M.I., supérieur du juniorat de Chambly.

Les évêques coconsécrateurs étaient NN. SS. Emmanuel-Alphonse Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, et Joseph-Arthur Papineau, évêque de Joliette.

NN. SS. Joseph-Henri Prud'homme, évêque de Prince-Albert, Joseph Eugène Limoges, évêque de Mont-Laurier, Joseph Hallé, vicaire apostolique de l'Ontario Nord, Joseph-Alfred Langlois, évêque de Valleyfield, et Mgr Joseph Guy, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard, occupaient des fauteuils d'honneur dans le choeur.

Le 11 juillet, le nouvel évêque se mettra en route pour Le Pas, siège du vicariat du Keewatin. Dès le 25 juillet, il entreprendra la première de ses visites pastorales et s'arrêtera aux missions de Beauval, de l'Ile-à-la-Crosse, de Portage-la-Loche, ainsi qu'à d'autres petits postes. Il retournera au Pas en septembre. Durant l'automne, il se rendra dans les missions auxquelles le chemin de fer donne accès. C'est en été que les missions éloignées du Pas se visitent généralement. Aussi Son Excellence a-t-elle l'intention d'employer la majeure partie de l'été prochain à passer par les missions de son vicariat qui n'auront pas encore eu sa visite.

Le sacre de Mgr Joseph Bonhomme, O.M.I.

Hull — Au cours de la cérémonie la plus imposante dont l'église Notre-Dame de Hull ait encore été le théâtre, S.E. Mgr J. Bonhomme, O.M.I., a été sacré mercredi matin, évêque de Tulana et vicaire apostolique du Basutoland, (Afrique-Sud). L'archevêque-consécrateur était Son Eminence le cardinal J.M.R. Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec. Les évêques co-consécrateurs étaient Mgr Guy, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard, Alberta, et Mgr A. Desmarais, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe.

Les autres évêques présents étaient: le Délégué apostolique; Mgr Joseph Hallé, vicaire apostolique de l'Ontario Nord; Mgr P.T. Ryan, évêque de Pembroke, Ont.; Mgr Eug. Limoges, évêque de Mont-Laurier; Mgr Langlois, évêque de Valleyfield; Mgr Charlebois, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin; Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert.

Le saint suaire de Turin sera exposé

Turin — Le saint suaire de Turin sera exposé à la vénération des fidèles du 24 septembre au 15 octobre. D'imposantes cérémonies, que présidera le cardinal Fossati, marqueront l'exposition.

Le saint suaire de Turin appartient au roi d'Italie. Il a été exposé l'année dernière. Il y avait près de vingt ans qu'il ne l'avait été.

Le saint suaire de Turin a donné lieu à une retentissante polémique il y a 35 ans, après qu'on eut constaté qu'en le photographiant on obtenait directement une image positive.

Cherbourg — Le paquebot Bremen a traversé de New-York à Cherbourg en 4 jours, 16 heures et 15 minutes. C'est un nouveau record.

Nouvelles Brèves

Cranbrook, C.B. — Le R.P. P. Mac Guire, O.M.I., missionnaire bien connu dans la région, s'est noyé en péchant sur le lac Smith.

Ottawa — Sir Robert Borden, ancien premier ministre du Canada, a 79 ans.

Québec — Lord Bessborough, gouverneur général du Canada, et son fils, le vicomte Duncannon, ont fait un voyage d'une semaine à l'île d'Anticosti.

Bruxelles — Le 14 juin 1933 est né au Manoir d'Anjou, près de Bruxelles, S.A.R. le prince Henri de France, fils du Comte et de la Comtesse de Paris et petit-fils du duc de Guise, chef de la Maison de France.

Halifax — La frégate française d'Entrecasteaux, lancée en novembre dernier à Saint-Nazaire, est arrivée à Halifax et a reçu une cordiale bienvenue. La frégate viendra à Montréal plus tard.

Toronto — Le major-général Lindsay, commandant des "Royal Canadian Engineers", à la bataille de Vimy durant la grande guerre, est mort subitement.

Ottawa — La nouvelle parvient de Londres que le terme d'office de sir William Clark, haut commissaire de la Grande-Bretagne au Canada, a été prolongé jusqu'en 1934.

Ottawa — M. Hugh Guthrie, ministre de la justice, a déclaré avoir reçu la démission, pour raison de santé, de M. le juge Charles-Hector Archer. Le juge sera mis à sa retraite le 1er septembre.

Québec — M. Hector Laferté, ministre de la colonisation, est autorisé à donner $100 par année durant trois ans à dix cultivateurs dans chacun des comtés agricoles, pourvu que ces cultivateurs achètent des terres à leurs fils.

Ottawa — La Commission canadienne de la radio vient de nommer M. Lionel Daunais, baryton, directeur des émissions vocales de la Commission, pour le district de Montréal.

Washington — Le déficit qui marque la fin de l'exercice fiscal des Etats-Unis s'élève à environ $1,750,000,000.

Ottawa — M. Réginald Létourneau, professeur au Collège militaire de Kingston, s'est noyé en se baignant.

Kenora, Ont — Pour n'avoir pas pris les précautions convenables en tirant un coup de carabine, qui a causé la mort d'un enfant de 14 ans, Harry-D. Kyle a été condamné à six mois de travaux forcés.

Lowell, Mass. — Le R.P. L.-G. Bachand, O.M.I., supérieur de la maison des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée de Lowell, et curé de la paroisse St-Jean-Baptiste de cette même ville, vient d'être nommé provincial de la province franco-américaine des Oblats, avec résidence à Lowell.

Cité du Vatican — Le pape Pie XI a nommé M. l'abbé Ralph-L. Hayes, curé de Sainte-Catherine de Sienne, Pittsburgh, Pennsylvanie, évêque d'Héléna, Montana.

Rome — M. James M. Curley, maire de Boston, a obtenu du Souverain Pontife une audience au cours de laquelle Sa Sainteté a formulé une bénédiction apostolique pour le président Roosevelt.

La vie des trappeurs se modernise

Durant la saison d'hiver 1932-33, s'est accentué le mouvement qui tend à faire transporter par avion les fourrures du nord canadien. Les avions qui vont chercher les fourrures emportent d'ailleurs aux postes arctiques des marchandises diverses. Ils ont emporté cette saison 800 tonnes de marchandises. C'est une modification notable apportée dans les méthodes et dans l'existence même des trappeurs. Une autre modification importante est apportée par la radio, qui tient les trappeurs les plus solitaires en contact avec le monde civilisé.

NOUVELLES DE PARTOUT

Les nôtres veulent un représentant à la Cour suprême de l'Ontario

Ottawa — L'hon. Hugh Guthrie, ministre de la justice, a reçu une délégation représentant les Canadiens français d'Ontario. Les délégués étaient MM. E.-R.-E. Chevrier, député d'Ottawa au fédéral; Louis Côté, à la Législature d'Ontario, et Edmond Cloutier, secrétaire de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario.

On a demandé au ministre de la justice que le successeur de feu le Juge W.-A. Logie, de la Cour suprême d'Ontario, soit un Canadien-français. Il y a dans l'Ontario 290,000 Canadiens français qui n'ont aucun représentant dans la Cour suprême de cette province. Le ministre a promis considération.

Les sauterelles font plus d'ouvrage que les conférenciers de Londres

Kincaid, Sask. — Les quatre grands pays producteurs de blé n'ont guère besoin de se préoccuper de la limitation de la culture comme ils le font à Londres.

Les sauterelles se sont d'ores et déjà chargées de "limiter" les récoltes de blé et ont tout juste laissé le strict nécessaire.

A tout le moins c'est ce que déclare le Dr D.-F. Donnelly, membre des Communes pour cette circonscription, à son arrivée d'Ottawa.

Le Dr Donnelly et revenu dans l'Ouest par les Etats-Unis et déclare que des millions de sauterelles sont en train de détruire les récoltes au sud de la frontière canadienne.

Un timbre commémoratif

Ottawa — Le gouvernement publiera un timbre poste spécial pour commémorer l'exposition mondiale des céréales qui sera tenue, cet été, à Régina. Ce sera une réimpression du timbre de 20 cents émis, en 1927, dans la série des timbres historiques, à l'occasion du jubilé de la Confédération. Ce timbre représentera la récolte du blé et portera l'inscription suivante "World Grain Exhibition, Regina, 1933".

Démission d'un autre ministre de M. Tolmie

Victoria — M. R.W. Bruhn, ministre des travaux publics dans le cabinet provincial de la Colombie anglaise, a donné sa démission. Il est le cinquième ministre du cabinet Tolmie à démissionner depuis le 13 mai dernier. Trois ministres furent éliminés en effet par une réduction du nombre des membres du cabinet tandis qu'un quatrième, M. W.A. Mackenzie, se retirait afin de protester contre la politique du gouvernement concernant l'irrigation.

En remettant sa démission au premier ministre, M. Bruhn a expliqué qu'il était fort déçu de voir ce dernier incapable de former un gouvernement coalisé, comme il en avait l'intention il y a une année. M. Bruhn se présentera comme candidat indépendant aux prochaines élections qui auront lieu probablement cet automne.

Il y a moins de chômeurs au Canada

Ottawa — Les 8,105 firmes qui ont fait rapport à l'office national de la statistique ont déclaré avoir à leur emploi 28,504 personnes de plus que le premier mai. Le total des salariés était de 715,068 le premier mai; il était de 743,572 le premier juin.

Cependant, l'indice de l'emploi pour juin, comparativement à celui de la période correspondante de l'année dernière, est inférieur à ce dernier de 5.8 pour 100.

L'augmentation de l'emploi est trop considérable pour qu'on la puisse attribuer à une activité purement saisonnière. L'augmentation du nombre des salariés au cours du mois de mai, est trois et même quatre fois supérieure à celle qui s'est produite en pareil temps en 1932 et en 1931. C'est ce qu'a fait remarquer l'hon. Stevens, ministre du commerce, en commentant ces statistiques.

"Les conditions se sont surtout améliorées dans l'industrie manufacturière, a ajouté le ministre." L'état de la construction est aussi un peu meilleur.

Les restes de Calixa Lavallée

Montréal — Les restes de Calixa Lavallée, auteur de la musique de l'hymne national "O Canada", seront déposés au rond-point du cimetière de la Côte-des-Neiges.

On sait qu'un comité canadien s'est chargé d'organiser la translation du corps de Boston à Montréal, le 13 juillet prochain.

Le terrain du rond-point n'a pas été acheté par le comité. La fabrique de Notre-Dame le prête pour fins d'inhumation de nos gloires nationales, dont la première à y prendre place est Calixa Lavallée. On a en effet l'intention d'élever plus tard à cet endroit un vaste mausolée ou panthéon où les Canadiens français qui auront rendu des services signalés à leur pays ou qui auront jeté de l'éclat sur le Canada seront placés à leur décès. Si ce projet se réalise, les cendres de Crémazie, de Fréchette et d'autres rejoindront celles de Lavallée.

Pie XI se rend à Saint-Paul-hors-les-Murs

Rome — Le Souverain Pontife est allé prier à St-Paul-hors-les-Murs vendredi matin, en qualité de pèlerin de l'Année Sainte. Plusieurs milliers de fidèles ont fait le pèlerinage en même temps que Sa Sainteté. Parmi eux, il y avait Mgr McNally, évêque du diocèse canadien de Hamilton; von Papen, vice-chancelier d'Allemagne; les étudiants du Collège Canadien et plusieurs autres pèlerins canadiens. Devant la basilique, des soldats italiens ont rendu les honneurs à l'illustre pèlerin. Une foule nombreuse l'a acclamé. Des mères lui ont fait bénir leurs enfants.

Les ingénieurs anglais sont libérés par Moscou

Londres — L'Angleterre et la Russie en sont venues à un accord. L'embargo sur les marchandises soviétiques a été levé et les deux ingénieurs anglais Thornton et MacDonald, détenus en prison pour espionnage, ont été libérés.

Deux nouveaux ministres en Allemagne

Berlin — Deux nouveaux ministres ont été nommés en remplacement du chef nationaliste Hugenberg, qui était, à la fois pour le Reich et pour la Prusse, ministre de l'économie nationale et ministre de l'agriculture. M. Kurt Schmitt, président de la plus grande compagnie d'assurance de l'Europe continentale, devient ministre de l'économie nationale. Les deux portefeuilles de l'agriculture sont confiés à M. Walter Darre.

Le gouvernement a fait emprisonner quatre hauts fonctionnaires nazis qu'il accuse de conspirer contre le chancelier Hitler. Il a aussi fait emprisonner l'ex-chancelier d'Allemagne Bauer, qu'il accuse de péculat. M. Bauer était chancelier lors de la signature du traité de Versailles.

Un jour de deuil pour l'Allemagne

Berlin — L'Allemagne s'est endeuillée mercredi pour marquer le 14e anniversaire de la signature du traité de Versailles. C'est la première fois qu'elle observe l'anniversaire de la signature de ce traité. Les nazis ont voulu que le 28 juin ne se passât pas comme un jour ordinaire. Sur les églises, les immeubles publics et les immeubles particuliers, le drapeau du Reich était en berne. Le fameux traité a été un thème de devoirs dans les écoles et d'articles dans les journaux. Le soir, il y a eu des milliers de manifestations. A la cathédrale protestante de Berlin, on a récité des prières pour demander la "délivrance de l'Allemagne".

Plus de gratuité

A partir du 1er juillet, les médecins du Manitoba refusent de soigner gratuitement les gens dont les noms sont inscrits sur les listes de secours. On ne fera exception que pour les cas d'urgence.

La voix du Pape

ENCYCLIQUE "DILECTISSIMA NOBIS"

De l'injuste situation de l'Eglise catholique en Espagne

PIE XI, PAPE

Vénérables Frères,

Salut et Bénédiction apostolique.

Très chère, de tout temps, Nous a été la noble nation espagnole, à cause d'abord des insignes services qu'elle a rendus à la foi catholique et à la civilisation chrétienne, à cause de son traditionnel et ardent attachement au Siège apostolique, et tout spécialement à cause de ses grandes institutions et de ses grandes oeuvres apostoliques. Elle a toujours été, en effet, la mère féconde des saints et la patrie de missionnaires et de fondateurs illustres d'Ordres religieux, ornement et soutient de l'Eglise de Dieu.

1. Le nouveau régime en Espagne et l'Eglise

Attitude hostile à la religion des détenteurs actuels du pouvoir

Justement parce que les gestes glorieux de l'Espagne ont toujours eu une connexion intime avec la religion catholique, Nous sommes d'autant plus affligé par le spectacle des efforts déplorables et réitérés qui finalement, lui raviront non seulement sa foi catholique, mais encore, les plus beaux titres de sa grandeur civile.

Voilà pourquoi — ainsi que Nous y poussait Notre paternelle affection — Nous n'avons pas manqué d'avertir bien des fois les détenteurs actuels du pouvoir de ce pays que fausses étaient la voie et la conduite qu'ils suivaient. Ce n'est pas en lésant et en blessant l'âme du peuple qu'on peut efficacement procurer la prospérité nécessaire à chaque nation, ni pratiquement assurer la concorde de tous les citoyens.

Nous en avons chargé Notre nonce chaque fois que surgissait le péril d'une nouvelle mesure légale, contraire aux droits sacro-saints de Dieu et des âmes. A Nos chers fils espagnols eux-mêmes, tant ecclésiastiques que laïques, Nous n'avons jamais manqué de faire parvenir de plus en plus ouvertement les sentiments de Notre coeur très aimant au milieu de leur angoisses et, quand l'occasion s'en est présentée, de leur adresser même publiquement Nos paroles paternelles.

La loi sur les "confessions et Congrégations religieuses"

Aujourd'hui, alors qu'a été sanctionnée la loi sur les "confessions et Congrégations religieuses", Nous ne pouvons pas ne pas élever de nouveau la voix pour faire entendre Notre réprobation et Notre plainte au sujet de cette loi, qui est une nouvelle et très grave injustice faite non seulement à l'Eglise et à la religion, mais encore aux principes et aux institutions de liberté civile sur lesquels prétend s'appuyer le nouveau régime espagnol.

L'Eglise s'accorde avec toutes les formes de gouvernement

Or, — Nous tenons à attirer l'attention sur ce point, — Notre parole ne s'inspire nullement, comme quelques-uns l'affirment faussement, de sentiments d'hostilité à l'égard de la nouvelle forme de gouvernement de l'Espagne ni d'aversion envers les autres changements politiques qui s'y sont récemment accomplis.

Il est évident pour tous que l'Eglise catholique, sans s'attacher à une forme de gouvernement plutôt qu'à une autre, pourvu que soient sauvegardés et protégés les droits de Dieu et de la conscience chrétienne, ne fait aucune difficulté pour s'accorder avec toutes les institutions civiles: qu'elles aient la forme royale ou républicaine, qu'elles soient sous le pouvoir aristocratique ou populaire.

La preuve en est, pour ne parler que des faits les plus récents, dans les nombreux traités et Concordats, comme on les appelle, qui ont été signés en ces derniers temps, de même dans les rapports qui interviennent nécessairement entre le Saint-Siège et les divers Etats, sans excepter aussi ceux qui, après la dernière grande guerre, ont abandonné leur régime monarchique pour adopter le gouvernement républicain.

Elle représente pour eux un principe d'ordre et de paix

Bien plus, jamais ces Républiques — tant dans leurs institutions que dans leurs aspirations à une juste grandeur et prospérité de la nation — jamais, disons-Nous, ces Républiques n'ont sans nul doute souffert aucun dommage, ni du fait des relations amicales nouées avec ce Siège apostolique ni du fait des conventions qu'ils ont eu l'idée, en conformité des nécessités du temps, de conclure et d'observer avec une confiance réciproque, concernant les affaires des sociétés ecclésiastique et civile.

Et même, car c'est là chose absolument connue et certaine, Nous pouvons affirmer que de cette pleine confiance et de cette concorde entre l'Eglise et les Etats, il est résulté pour les sociétés civiles de grands avantages et de grands profits.

En effet, nul ne l'ignore, en face des remous de perturbation sociale, qui gagnent de proche en proche, il n'y a pas de digue plus solide et plus convenable que l'Eglise catholique. Elle est la plus grande éducatrice des peuples; sans défaillance, elle concilie efficacement et heureusement les droits de l'autorité légitime et de la liberté humaine, les exigences de la justice et le bien de la paix désirée.

Malgré les provocations elle a maintenu la tranquillité

Il est impossible que ceux qui gouvernent la République espagnole n'aient pas toutes ces choses présentes à l'esprit; bien plus même, ils n'ont pu douter que Nous et vous, Vénérables Frères dans l'épiscopat, avions la ferme volonté de leur prêter notre concours pour le maintien de l'ordre et de la tranquillité sociale. Avec Nous et avec l'épiscopat d'Espagne, l'accord a été presque unanime, de la part non seulement des clergés séculier et régulier, mais encore de toutes les classes du laïcat, c'est-à-dire du peuple espagnol presque tout entier.

Malgré les opinions différentes des uns et des autres, malgré les provocations et les vexations des adversaires de l'Eglise, obéissant néanmoins paisiblement aux chefs de la République, tous se sont toujours abstenus de repousser la violence par la force, de soulever les foules et d'exciter des troubles, enfin de pousser à la guerre civile.

C'est à cette discipline et à cette obéissance conseillées par la doctrine catholique que revient justement et à bon droit le mérite d'avoir maintenu tout ce qui subsiste encore de tranquillité dans l'Etat, que les luttes des factions et les efforts des amateurs de nouveautés s'employaient à renverser en violant tous les droits et tous les devoirs de la nation.

L'attaque est venue des Sociétés secrètes

Ce Nous a été une cause de grand étonnement et de profonde douleur que certains parmi ceux qui combattent l'Eglise, aient osé, pour justifier leurs attaques, affirmer publiquement que leurs projets leur étaient imposés par la nécessité de défendre la République.

Pareil argument est évidemment si calomnieux et si faux qu'il nous est permis de conclure justement que la lutte menée contre l'Eglise espagnole a moins pour cause l'incompréhension de la foi catholique et de ses oeuvres bienfaisantes que la haine et l'hostilité que favorisent et poursuivent "contre le Seigneur et contre son Christ," les destructeurs de tout ordre religieux et civil, groupés en Sociétés secrètes, comme on le voit au Mexique et dans la République russe.

(A suivre.)

Le parti du centre catholique allemand va disparaître

Berlin — Dans les milieux politiques, on s'attend à ce que le parti du centre catholique se dissocie de son propre mouvement d'un instant à l'autre.

Menacé de dissolution par les hitlériens, le centre aurait conclu avec ceux-ci une entente en vertu de laquelle les 73 députés centristes du Reichstag se joindront à leurs collègues hitlériens à titre d'"invités", suivant l'exemple des députés nationalistes.

L'adhésion du centre donnerait aux nazis 417 des 441 mandats du Reichstag.

New-York — Roscoe ("Fatty") Arbuckle, comédien de cinéma, est mort subitement.

Page Féminine

L'ARGUMENT DE LA VIEILLE

C'est un vieux brave homme, issu de la génération qui s'en va.

Famille indifférente, pas méchante, mais, au fond, anticléricale.

De l'instruction!... Science!... Hygiène!... Progrès!... Pas de religion ... A quoi que ça sert, la religion...? Elle est finie, cette histoire-là!...

Pourtant, le gosse avait fait sa première Communion.

Mais, à table, et le jour même, le père avait trouvé spirituel de tourner en ridicule le bon prêtre qui, pendant deux ans, avec tout son coeur, avait préparé l'enfant au plus beau jour de sa vie.

• • •

Pendant la cérémonie, qu'il avait d'ailleurs trouvée belle, ce père avait remarqué, à droite et à gauche de l'autel, les statues de saint Pierre et de saint Paul.

— Figurez-vous, criait-il à ses invités, que ces statues se parlaient entre elles!...

— Pas possible?

— Tel que je vous le dis!... Saint Pierre, les bras croisés, murmurait à son voisin: "Qu'il a donc l'air bête, notre curé!..." Et saint Paul répondait: "Qu'est-ce que tu veux que j'y fasse!..."

C'était au champagne... Les convives, assez excités, avaient ri.

Mais cette inconvenance du père avait submergé dans l'âme de l'enfant l'émotion et comme le "velouté" de sa première Communion.

• • •

D'ailleurs, il n'en avait pas fait une seconde.

Il n'était retourné à l'église que quatorze ans après, pour son mariage.

Saint Pierre et saint Paul étaient encore là.

Puissance des premières impressions!... Pendant la cérémonie, le marié les avait regardées, ces statues; et, du fond de son passé, la phrase injurieuse s'était dressée en sa mémoire.

Mais, cette fois, jugeant davantage par lui-même, et ému par le discours d'un prêtre, ami de la famille de sa femme, le jeune homme avait dû convenir que saint Pierre et saint Paul n'avaient peut-être pas toutes les pensées malicieuses que, jadis, leur avait prêtées l'auteur de ses jours.

Et puis, la vie avait passé... la vie, cette grande metteuse au point.

Elle avait passé, avec ses exigences, ses ironies, ses déceptions, ses épreuves..., la mort d'un fils tué à la guerre.

Elle avait passé vite..., si vite, que ses 72 ans allaient sonner, et il semblait à cet homme, que c'était, avant-hier, son mariage..., hier, la guerre...

Elle avait passé, aux côtés d'une femme de devoir, intelligente et pieuse, qui ne lui parlait presque jamais "religion" avec sa bouche, mais, tout le long des jours, par sa douceur et son exemple.

• • •

Cette femme—sa vieille, comme il l'appelle maintenant—avait depuis quarante-sept ans, gagné quelques tranchées: son mari acceptait le maigre du vendredi... Il l'accompagnait à la messe tous les dimanches... Il avait porté, lui-même à sa femme, la lettre pour le Denier du culte... Et, dernière tranchée conquise, il avait, cette année, suivi la retraite des hommes.

Mais, pour la confession et les Pâques, rien à faire.

Il se raidissait, têtu:

— Qu'est-ce que tu veux que je lui dise à ton curé? Je n'ai jamais ni tué ni volé...

— Ni tué, ni volé!... grommelait sa femme... Il ne faudrait plus que ça!... Tu en es là!... Cela te suffit...?

— Mais oui... Cela me suffit.

— Et si cela ne suffisait pas là-haut...?

— Je me débrouillerai!...

— Et si tu ne te débrouilles pas?

— Mais si que je te dis!

— J'en doute!... C'est quand la charette est renversée qu'on découvre la belle route...

— T'en fais donc pas!... Le bon Dieu n'est pas si méchant!...

— Ce qu'il commande... il le commande!

• • •

Mais, cette semaine, son vieux ayant pris froid, sa femme, subitement plus inquiète, eut avec lui une grande explication:

— Voyons, Jean, m'aimes-tu...?

— Evidemment, que je t'aime!

— Voudrais-tu rester avec moi toujours...?

— Toujours!

— Eh bien! si tu veux rester avec moi toujours, il faut te confesser et faire tes Pâques.

• • •

Le vieux se gratta la tête:

— Je ne saisis pas bien le rapport?

— Je vais te le faire saisir: Nous n'en avons plus pour bien longtemps, tous les deux, ici-bas. Une supposition: je meurs la première...?

— Fais que ce coup-là...

— Mais enfin..., si je le faisais...?

— Tu es une sainte femme, le bon Dieu te met en son paradis tout de suite.

— Oui, mais toi, il ne t'y met pas!

— Tu es bien sûre...?

— J'en suis certaine...

— Pas même un petit strapontin?

— Non... Et puis, quand même!... C'est grand, tu sais, là-haut... Nous ne serons pas dans le même secteur... C'est l'évidence même! Toute ta vie, tu as été un parpaillot... Tu as donné le mauvais exemple... Tu ne voudrais pas, tout de même, avoir pour rien le cheval et puis la bride!...

— Pourtant..., le bon larron?

— Il s'est converti!...

— Pas confessé!...

— Comment!... Il s'est confessé, et tous haut, au ciel et à la terre!... Tandis que toi, tu t'encroûtes...

— Je m'encroûte!...

• • •

Pas habitué, de la part de sa femme, à ces "directs du droit", le vieux est resté perplexe.

Pendant quarante-huit heures, il examina sa situation réelle, par rapport à ce qui s'approchait un peu plus tous les jours.

Et il faut croire que le vent de l'abime lui souffla en plein visage car, hier soir, il disparut pendant deux heures de la circulation.

Sa femme le crut au café, en train de faire une manille qui lui était chère.

Pas du tout!

Laborieusement, le pauvre vieux lessivait sa conscience avec son curé.

Quand ce fut fini, il alla, tout suant, tout ému, faire une prière devant l'autel de sa première Communion.

Naturellement, saint Pierre et saint Paul étaient toujours là.

Mais cette fois ils ne tenaient plus le même langage.

Saint Pierre, les bras croisés avec indignation, semblait dire:

"Eh bien, vraiment, c'est pas trop tôt!... Si tu crois que je t'aurais laissé entrer!!!

Saint Paul, les yeux fixes, et le menton dans la main, soupirait:

— Tu pourrais l'embrasser, ta vieille, en rentrant!...

• • •

Ce qu'il fit...

— Tu sais... je vais t'annoncer une grande nouvelle!...

— Ah... laquelle...?

— Ça y est!...

— ...?

— Oui... ça y est!... On ne sera plus jamais séparé...

La femme ne demanda aucune explication. Elle se laissa tomber sur une chaise et, la tête dans les mains, se mit à pleurer.

Comme les grandes douleurs, certaines grandes joies, elles aussi, sont muettes...

Pierre L'ERMITE

Un bon bain de pieds. — Pour les pieds douloureux et enflés, voici un bon remède. Faites une décoction de sureau additionnée d'une grosse poignée de sel, prenez un bain de pieds prolongé dans cette décoction, le soulagement sera immédiat.



ASSOCIATION DES AMES VICTIMES EN UNION DES SS. COEURS DE JESUS ET DE MARIE

Cette oeuvre réparatrice a été établie d'après le plan laissé à ses Filles, par la Vén. Mère Marie de Jésus Deluil-Martiny. Elle compte déjà plusieurs milliers d'associés répandus dans le monde entier et qui se proposent de consoler le Coeur de Jésus des outrages qui lui sont faits en nos temps malheureux. A cette fin les associés s'offrent et s'abandonnent, sans réserve, à ce Coeur Adorable pour qu'Il dispose d'eux selon son bon plaisir. Ils acceptent en esprit de réparation toutes les peines et les souffrances que le Bon Dieu leur enverra, afin d'aider par leurs immolations à étendre le règne du Coeur de Jésus.

Pour plus de renseignements on peut s'adresser aux:-
Filles du Coeur de Jésus
12 Avenue de Mérode,
ANVERS, Belgique.
ou à:-
Mlle Marie-Annette Dion
27-A rue du Couvent,
Sherbrooke Centre, P.Q.

LA PATIENCE

C'est évidemment la vertu la plus polie. C'est aussi la plus difficile; il faut s'étudier et se contraindre durant des années pour arriver à réprimer ses impatiences. Il y a des gens naturellement calmes, qui s'irritent moins facilement; mais il y en a d'autres vifs et nerveux qui s'impatientent à toute heure et le regrettent ensuite. Il ya aussi des gens intelligens qui s'exaspèrent quand on ne les comprend pas, ou simplement quand on ne comprend pas. Enfin, il y a les passionnés, qui s'enflamment lorsqu'on discute religion, politique ou art; c'est lui, c'est le plus patient qui aura le dernier mot, c'est lui qui gagnera la bataille. Heureux l'homme qui laisse les autres s'user en invectives inutiles et qui a assez de forces pour dire simplement, en souriant: Ce n'est pas mon avis. C'est à lui qu'on reviendra finalement, et il lui arrivera peut-être de pouvoir exposer son avis.
vera peut-être de pouvoir exposer son

Il faut croire que la patience est une des vertus humaines les plus difficiles puisque l'on dit: "Une patience d'ange!" Et nous ne sommes pas des anges, les dieux nous le rappellent: "C'est pour vous apprendre à être patient, mon cher Télémaque, que les dieux exercent tant votre patience et semblent se jouer de vous dans la vie errante où ils vous tiennent toujours incertain". Ainsi parlait le sage Fénélon.

Entr'aide Familiale

Quand on pouvait compter pour cela sur la bonne, on oubliait peut-être trop que l'enfant doit apprendre le plus vite possible à faire lui-même sa toilette, ranger ses jeux et rendre de menus services à sa portée.

La nécessité oblige maintenant bien souvent à requérir l'aide des "petits" eux-mêmes, et c'est un bien, pourvu que nous le fassions pour vaincre leur égoïsme et non pour satisfaire le nôtre; pour leur apprendre à servir et non pour nous faire servir.

Vers l'âge de 3 ans, l'enfant doit savoir se laver le visage et les mains; or, je connais telle jeune tante de 12 ans qui m'avouait ne pas savoir s'essuyer les mains aussi bien que son jeune neveu.

C'est qu'il faut d'abord montrer plusieurs fois comment on procède, puis contrôler ensuite.

Ranger les jeux, les vêtements et les chaussures, le soir, voilà une excellente habitude à faire prendre très tôt; étant encore dans leur parc, mes enfants étaient habitués à remettre leurs jeux dans une corbeille.

Aider à dresser le couvert, d'abord cuillers et serviettes (ce qui ne se casse pas); ranger les chaises, ramasser fils et papiers, autant de légères contributions aux travaux du ménage dont l'enfant est capable dès l'âge de 2 ans.

Il y a quelques jours, mon aîné (3 ans ½) se trouvait tout fier d'avoir cousu un bouton et s'offrait pour "recoudre ceux de papa".

Faire des commissions (porter ou chercher des objets) est une marque de confiance très enviée et qui épargne bien des pas à la maman fatiguée.

Et combien cela est éducateur pour les enfants qui prennent l'habitude du travail!

"Je me sens maintenant pleine de vie" Après avoir pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

[illegible]

JOYEUSE FETE!

8 juillet

Solange Charrière, N.-D. de Lourdes.

Ovide Lambert, Transcona, 11 ans.

10 juillet

Lina Gaudette, Saint-Boniface.

Emile Légaré, Dunrea.

Emilien McCarthy, La Broquerie.

11 juillet

Anna Lavigne, Fannystelle, 11 ans.

Thérèse Guichon, Grande Pointe.

12 juillet

Solange Simard, La Broquerie.

13 juillet

Jean-Paul Trudel, Mariapolis, 11 ans.

Juliette Ouimet, Saint-Norbert, 12 ans.

A mes petits amis

Un joyeux merci aux correspondants de cette semaine pour leurs petites lettres remplies de gentillesses et de souhaits. Ces bons voeux de mes petits amis ne peuvent que porter bonheur... aussi ai-je bien hâte d'en essayer la vertu!

Bonjour, chers enfants, heureuses vacances; amusez-vous bien et revenez moi frais et dispos en septembre prochain!

Simone Bockstael, Marguerite de Cruyenaere, Irène Cortvriendt, Marita Laflèche, Couvent de Saint-Adolphe; Wilfrid Lavergne, Edmonton; Georgina Major, Mélina Payette, Flore Martel, Marie-Anna Labossière, Rose-Alma Grenier, Cécile Lesage, Victorine Vigier, Couvent de Saint-Léon; Rita Brien, Girouxville, Alta.

M.G.

LE RAYON

En ce 15e jour du mois de mai de l'an de grâce mil neuf cent trente-trois, le Rayon apparait.

Je suis petit, simple et modeste. Mon nom est joli n'est-ce pas: "Rayon"? C'est un sourire de gaieté! Je ferai luire un rayon de joie dans le coin de notre classe, je raconterai les menus incidents d'une vie d'écolière.

Je suis un petit "Rayon" pieux qui se laisse fasciner par les Rayons qui resplendissent du Coeur de Jésus (dont nous avons la jolie image à la place d'honneur dans notre classe). Je suis aussi le "Rayon de Marie" qui se joue sur ses pieds bénis, caresse ses mains maternelles et resplendit dans ses regards miséricordieux quand elle les abaisse sur nos petites misères physiques et morales. Je suis un "Rayon" printanier, qui réfléchit les joies de l'enfance, de l'adolescence, ces âges si pleins de charmes et de chansons printanières.

Longue vie, santé et joie au Rayon!

Cécile LESAGE.

(Extrait du Journal des élèves du Couvent de Saint-Léon)

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Edmonton, Alta.
le 22 juin 1933

Chère Mère-Grand,

Je me souviens que vous m'avez dit lorsque je ferais du progrès de vous écrire. [illegible]

Votre petit ami qui vous aime,
Wilfrid LAVERGNE.

• • •

Ile-des-Chênes
le 18 juin 1933

Bien chère Mère-Grand,

[illegible] ...mence, tout va bien!... Les sauterelles semblent bien agitées avec le beau temps! Nous espérons, avec la grâce de Dieu, qu'elles vont nous en laisser assez pour hiverner. Ces petites espiègles font du dommage à beaucoup de pauvres gens.

Le cinq de ce mois, un bon nombre d'enfants recevaient le sacrement de confirmation. Deux de mes petits frères y furent admis: Victor et Lucien, et mes deux petites soeurs, Thérèse et Marie-Jeanne. Ce fut une petite cérémonie bien touchante, chère Mère-Grand. Mgr Guy leur adressa ses plus tendres paroles ainsi qu'aux parents. Sur tous ces petits visages rayonnait la joie.

"Au revoir" de votre petite-fille qui espère vous voir bientôt! Mais oui... Bien vite, n'est-ce pas, chère Mère-Grand?

Rolande TRUDEAU

• • •

Couvent de St-Adolphe
le 27 juin 1933

Bien chère Mère-Grand,

Comme il ne reste plus que deux jours avant les vacances, je veux vous écrire pour vous en souhaiter de très bonnes.

Nous avons eu la Fête du Sacré-Coeur ainsi que les Quarante-Heures. C'était très beau. Les paroissiens sont venus assez nombreux rendre leurs hommages à Jésus-Hostie.

Le soir de la Fête du Sacré-Coeur les bonnes soeurs ont décoré le parterre de lanternes chinoises. C'était très joli, je pourrais même dire, c'était féerique.

J'aurais bien voulu que vous fussiez là, chère Mère-Grand pour vous promener avec nous dans les allées illuminées.

Aujourd'hui, Son Excellence Mgr Guy est venu confirmer les enfants de St-Adolphe. Ils étaient une soixantaine. La cérémonie a été très touchante.

Je vous quitte, bien chère Mère-Grand, en vous promettant de ne pas vous oublier pendant les vacances.

Votre petite amie qui vous aime,
Marite LAFLECHE.
13 ans
Grade VII

Qualité insurpassable
THÉ "SALADA"
"Frais des plantations"

Chez les Moineaux

J'habite de plein pied avec les oiseaux et je suis, par conséquent de la famille comme une "grand'maman gâteau" qui s'inquiète de ce qui se passe chez ses petits. Je ne leur avais jusqu'à l'année dernière accordé qu'une attention distraite, mais, depuis que je suis sans cesse dans leur vie, ils sont en train de me prendre le coeur.

Un cri plus aigu, un trille modulé d'un air un peu différent me font dresser l'oreille. Qu'arrive-t-il à mes petits amis? J'y cours... Rien. Ils chantent leur joie de vivre sur un thème nouveau, voilà tout!

Leur table est toujours mise, mais, ô ingratitude, ils dédaignent mes miettes. Je les suppose, comme les et désolé, mais l'été ils cherchent par eux-mêmes leur nourriture. Voilà la leçon qu'ils me font, et ils ont raison. Tout être dans la nature, doit travailler selon ses forces et ses moyens.

Deuil: (Quelques jours plus tard)

Je ne sais quel mal affreux ravage les nids, mais, depuis deux jours, les épreuves s'abattent sur mes amis ailés. Deux matins de suite, j'ai trouvé un petit cadavre, pas encore de plumes, tout au plus un léger duvet. Je ne hommes, orgueilleux. Ils acceptent l'aumône, l'hiver, quand tout est froid sais si c'est par accident, manque de prudence des parents, curiosité des petits déjà épris de liberté et désireux de voir des horizons nouveaux? Mystère...!

Qu'en faire? Je n'ai pour tout patrimoine sur la boule ronde qu'une boite de terre où j'ai planté des arbustes grimpants. Impossible de leur donner la sépulture. Je les ai soigneusement enveloppés et mis dans la poubelle pour l'incinérateur.

Là-haut, on ne parait pas trop s'apercevoir de ces départs hâtifs. Les grandes douleurs sont muettes. Sans doute, il y a encore de l'espérance dans le nid et les parents redoublent de soins pour sauver les derniers rejetons de la race.

Qui peut donc connaître les rêves qui passent, dans des têtes de moineaux...?

Tante Lise.

(Le Bien Public)

Les Poudres à Vers de Miller sont complètes en elles-mêmes. Elles ne chassent pas seulement les vers du système, mais elles réparent les dommages causés par les vers et retonifient la constitution de telle manière que celle-ci triomphe vitement des désordres de l'indigestion qui sont le résultat du travail de ces parasites. Elles agissent effectivement et complètement, la force et la santé suivent immédiatement leur usage.

Céréales et desserts sont plus savoureux avec la pure et délicieuse
CRÈME Pasteurisée
CRESCENT
Téléphone 37-101
CRESCENT CREAMERY COMPANY LIMITED, WINNIPEG
"Une Compagnie Canadienne, propriété de Canadiens et exploitée par des Canadiens"



Inutile de souffrir du mal de dos

DIT CET HOMME DE L'ALBERTA EN PARLANT DES PILULES DODD

M. J.A. Rudneski souffrait d'un violent mal de dos et trouva du soulagement dans les Pilules Dodd

Heath, Alta. — 12 juin. (spéciale) "Je suis fermier et j'ai été pris d'un violent mal de dos en faisant un travail très dur", écrit M. J.A. Rudneski, qui habite ici. "J'ai dû garder le lit quelque temps. Puis je commençai à prendre des pilules Dodd et depuis, j'en prends régulièrement, pendant les mois d'été, et ne souffre plus de douleurs d'aucune sorte. Je ne pourrais plus m'en passer, car, sans elles, impossible de travailler."

Vous ne pouvez vous faire une idée de toute la différence que font les Pilules Dodd pour la santé. Elles enrichissent le sang et ne sont préjudiciables à personne. Si vous songez que ces pilules ont été un remède domestique depuis près d'un demi-siècle, et que des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants en ont éprouvé les bienfaits, vous serez vite convaincu de leur efficacité.



CARTES PROFESSIONNELLES

Nouveau Café Français
le "WALDORF"
344 rue Main
Les meilleurs repas de la ville à 25c et plus
L. H. GAUTHIER, gérant
Ancien chef des cafés Olympia et Kensington

HOTEL FRONTENAC
Téléphone 91 086
L'unique hôtel de langue française à Winnipeg — Repas à la carte, chambres simples et doubles — Satisfaction assurée.
Latourelle Frères, prop
161, rue Notre-Dame Est, Winnipeg

MANUFACTURIERS

JOSEPH GAUTHIER
554½, rue des Meurons, Saint-Boniface
Téléphone 201 614
Monuments funéraires
Marbres — Granits — Statues en marbre Carrare
Nous agrandissons d'après petit modèle

MEDECINS

Dr H. GUYOT
MEDECINE ET CHIRURGIE
Bureau:
554, RUE AULNEAU
Saint-Boniface, Man.
Téléphone 201 696

Dr B. J. GINSBURG
Spécialiste des MALADIES VENERIENNES, genito-urinaires et maladies de la peau
400-404, McARTHUR BLDG.
Avenue Portage, près coin Main
WINNIPEG, MANITOBA
Téléphone: Bureau, 26 626; Rés., 54 082
Heures: 9 h. a.m. à 6 h. p.m.
PARLE FRANÇAIS

Dr RITCHIE
DENTISTE — RAYONS X
[illegible], av. Provencher, St-Boniface
Téléphone [illegible]
Heures de bureau: 9 h. a.m. à 6 h. p.m.
[illegible]

Drs. H.R. et H.W. TWEED
DENTISTES
[illegible] Edifice Toronto General Trusts
Angle Portage et Smith Winnipeg
Téléphone [illegible]

Dr JARJOUR
[illegible]
[illegible], RUE MAIN WINNIPEG

AVOCATS ET NOTAIRES

BERNIER & BERNIER
AVOCATS — NOTAIRES
[illegible]

A.-Joseph-H. Dubuc, M.A.
AVOCAT et NOTAIRE
[illegible]

NOS FORCES DANS L'OUEST

Lorsqu'il est question des chiffres officiels du recensement en dehors de la province de Québec, on peut affirmer sans crainte qu'en ce qui nous concerne, ils sont inférieurs à la réalité. Il y a à cela diverses raisons faciles à comprendre. Les énumérateurs, étant presque tous étrangers à notre nationalité, n'ont pas le même intérêt que nous à ne rien laisser perdre des forces françaises. D'autre part, beaucoup des nôtres, par insouciance, ne s'inquiètent pas assez de donner des réponses claires et précises qui écartent toute possibilité de doute ou d'erreur. Chaque fois que les origines demeurent obscures et mal définies, il y a fort à parier que la décision finale ne sera pas en notre faveur.

Les chiffres officiels de la population française de l'Ouest que nous avons déjà donnés, — 50.700 pour la Saskatchewan, 47.039 pour le Manitoba, 38.377 pour l'Alberta et 15.028 pour la Colombie Britannique, — ne pèchent donc certainement pas par excès de générosité. Les Canadiens français de l'Ouest peuvent se dire en toute confiance qu'ils étaient réellement au-delà de 151.144 en 1931. C'est deux fois et demie le nombre des Français que le traité de Paris abandonna sur les rives du Saint-Laurent et qui, en moins de trois siècles, sont devenus cinq millions. . . Mais l'histoire ne se recommence pas toujours exactement de la même façon.

* * *

Pour donner à ces chiffres leur vrai sens, il convient de les placer dans leur cadre naturel, en face d'autres qui les éclairent. Les chiffres des recensements antérieurs vont nous montrer la progression dans les deux dernières décades:

	1911	1916	1921	1926	1931
Manitoba	30.952	33.635	40.638	42.574	47.039
	(6.71)	(6.07)	(6.66)	(6.66)	(6.70)
Saskatchewan	23.251	32.066	42.152	47.030	50.700
	(4.72)	(4.95)	(5.56)	(5.73)	(5.62)
Alberta	19.792	24.286	30.913	31.582	38.377
	(5.29)	(4.89)	(5.25)	(5.20)	(5.24)

Ce tableau contient à première vue des inexactitudes évidentes. Ainsi, comment expliquer que l'Alberta, après avoir connu des bonds de 5.000 de 1911 à 1916 et de 1916 à 1921, n'ait progressé que de 669 de 1921 à 1926? Mais contentons-nous de souligner que le pourcentage de la population française s'est maintenu à peu près stationnaire depuis vingt ans pour le Manitoba et l'Alberta et depuis dix ans pour la Saskatchewan. Cela, malgré l'immigration qui a favorisé exclusivement les autres nationalités. Dans l'Ouest aussi bien que dans l'Est, notre race jouit donc d'un sérieux avantage du fait de sa forte croissance naturelle. C'est un atout qui peut être précieux dans l'avenir. Pour l'instant, il l'aide à conserver ses positions et c'est déjà beaucoup.

Un autre point à noter et qui se trouve intimement lié au précédent: cette population française est presque pour les trois quarts rurale et tend à se grouper de plus en plus dans des paroisses homogènes.

* * *

Il est néanmoins intéressant de jeter un coup d'oeil sur le nombre de nos compatriotes fixés dans les principales villes; cette étude réserve des surprises d'ordres divers: Saint-Boniface, 5.962 (total, 16.305); Winnipeg, 4.970 (218.785); Régina, 1.086 (53.209); Saskatoon, 1.337 (43.291); Moose Jaw, 557 (21.299); Edmonton, 3.654 (79.197); Calgary, 1.755 (83.761); Vancouver, 4.480 (246.593).

Le groupe français Saint-Boniface-Winnipeg est plus considérable qu'on ne le croit généralement. Tout près de 11.000: c'est l'équivalent d'une petite ville comme Joliette ou Saint-Jean d'Iberville. Cependant, il faut bien se rendre à l'évidence des faits. Saint-Boniface demeure toujours le grand centre français du Manitoba et de l'Ouest, mais l'élément français n'y représente plus que 36 p.c. de la population totale. En toute justice, nos amis de l'extérieur ne devraient pas l'oublier. Quant aux 4.970 citoyens d'origine française que le recensement nous concède à Winnipeg, nous ne mettrons pas en doute leur existence, mais chacun sait que l'église-école du Sacré-Coeur est inconnue d'une notable portion d'entre eux. Ces enfants élevés dans l'ignorance de leur langue maternelle continueront de figurer sur les registres officiels comme étant de race française. En réalité, ils n'auront de français que le nom, et encore!. . .

Ces déchets sont sans doute inévitables dans les circonstances. Estimons-nous heureux de préserver le noyau principal des nôtres qui trouve dans les centres ruraux une atmosphère favorable à son développement et à sa conservation. Il faudrait néanmoins tenter quelque chose pour les autres malheureux compatriotes en danger de perdition. C'est un des bons effets du recensement d'attirer l'attention sur eux. Pour qui sait lire entre les lignes des brochures officielles, ce sont de vrais cris de détresse que contiennent certaines pages. Que de forces perdues pour l'influence française et catholique dans notre pays, par défaut d'organisation! Songez que la Colombie-Britannique compte à elle seule plus de 15.000 Canadiens français, — peut-être 20.000, — dont un tiers à Vancouver, sans aucun contact avec leurs frères des autres provinces et dont personne ne semble se soucier!

Donatien FREMONT.

Une erreur à rectifier

Une erreur s'est glissée dans la liste des Résultats du concours de français telle que publiée la semaine dernière. Dans la classe C du sixième grade, la gagnante du prix provincial est bien Agnès Vermette, mais il faut lire Ecole St-Jean-Baptiste Nord au lieu de St-Pierre Nord.

LE SECRETAIRE.

Les Oblats dans le monde

Rome — Le personnel de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée arrêté à la date du 1er avril, renferme 3,988 noms de profès Oblats de Marie Immaculée. En ajoutant les novices, nous arrivons au chiffre de 4,465.

Sur ce nombre, il y a 16 archevêques ou évêques (dont un cardinal), 2,037 prêtres, 1,017 clercs scolastiques et 906 frères coadjuteurs.

Sur les 4,465 profès et novices l'Europe arrive au chiffre de 2,097; l'Amérique atteint 1,874; l'Afrique 273 et l'Asie 221. Si l'on défalque des Provinces de Belgique et d'Angleterre-Irlande les Oblats qui se trouvent au Congo et en Australie les chiffres définitifs seront:

Europe, 2,077; Amérique, 1,874, Afrique, 254; Asie, 221; et Océanie, 9.

Sur les 4,465 Oblats comptés plus haut, 2,811 appartiennent par la naissance à l'Europe, 1,494 à l'Amérique du Nord, 107 à l'Asie, 57 à l'Afrique et 2 à l'Océanie.

La Province du Canada est la plus forte: 521 (621 avec les novices); vient ensuite la Province d'Allemagne: 449 (497 avec les novices); puis la 2e Province de France: 286 (332 avec les novices).

Le plus grand nombre des scolastiques est dans la Province du Canada: 173; vient ensuite la 2e Province de France: 119. La Province d'Allemagne a le plus grand nombre de Frères: 184; puis le Canada: 142.

Le français survivra-t-il au Manitoba?

Telle est la question étrange que me posait récemment un visiteur sympathique et à l'esprit ouvert, après avoir vécu plusieurs mois au milieu des nôtres. Et avant que je passe formuler catégoriquement une réponse affirmative, il ajoutait:—

—Oui, je sais que vous êtes assez bien organisés, vos associations nationales sont nombreuses et actives; témoin, votre belle célébration du 24 juin dernier. Partout il y a des écoles, des institutions où l'on enseigne le français. Vous avez même un journal. Vos ancêtres parlaient français, vous le parlez; mais les enfants de la seconde génération, nés au Manitoba, montreront-ils autant de fierté et de ténacité?

—Mais, pourquoi craindre? repris-je. Les bons ouvriers de la cause française ne manquent pas dans notre province. Toujours on a pu compter facilement ceux-là qui peinaient pour triompher. Déjà, depuis longtemps, ils se sont groupés en associations qui dirigent la lutte pour la survivance. Tels des camps volants, placés chacun pour faire le guet dans leurs régions, ils ont fait corps pour propager la diffusion de cette "bonne nouvelle". D'arrache-pied, nos lutteurs d'hier ont poussé plus avant leurs lignes; d'autres sont venus, les ont fortifiées. Ces lignes, ces retranchements, demeurent-ils toujours aussi bien protégés?

— Où en êtes-vous aujourd'hui? s'enquit-il.

* * *

Parlons franchement; pour conserver sa vitalité, il faut reconnaître son mal et savoir oublier les beaux discours.

Il y a vingt ans!. . . Alors le français était à l'honneur à Saint-Boniface. Oui, nous "possédions" notre maire, notre député, tant au fédéral qu'au provincial, nos hommes marquants dans la finance et dans le commerce. Sans doute nous avons encore des hommes de profession, distingués, influents. Combien, si nous comparons? . . .

La gent écolière se faisait une gloire de parler sa langue: au jeu, sur la rue, en groupes, dans la maison. Aujourd'hui. . .

Quatre heures. Les enfants se ruent vers la sortie. Vite, le petit groupe se serre et les voix cristallines filtrent à vos oreilles. "C'mon, Gérard,— Hélène, wait for me." La petite bonne femme aux joues roses qui se dandine derrière vous avec un Spelling sous le bras—son premier livre anglais—regarde, tout ébahie, un chien blanc: "Is'nt he cute!" soupire-t-elle. Pourtant, le français est enseigné à l'école. . . En effet, écoutez: "Pitchmoé la balle ou ben j'men vas.—Non c'est pas de tes business".

L'anglomanie nous pique, et, malheureusement, recrute ses victimes au milieu de ceux qui ont la peau plus tendre. Notre français, quel galimatias souvent! Nos écoliers surtout construisent difficilement une phrase qui ne cahotera pas en chemin. Anglicismes, incorrections, phrases mal bâties fourmillent à souhait, tandis que nous déglutissons ce mélange avec la traditionnelle articulation des bouches molles.

La fierté, si nécessaire à un peuple qui veut survivre, semble avoir diminué et, quel que soit notre rôle, parents, éducateurs, maîtres, nous ne nous sommes pas assez préoccupés de ces détails si importants.

Qu'un Anglais fasse la moue en écoutant une conversation d'enfants, rien d'étonnant à cela. Aura-t-il tort de se demander pourquoi tant de luttes ont été livrées, pourquoi, avec une âpre ténacité, nous nous sommes appliqués à conserver ce qui, à première vue, ne serait qu'un vulgaire charabia?

"Depuis sa naissance, l'Association d'Education accomplit une grande tâche et tient l'anglais en respect; elle n'a pas défailli dans son beau travail, et cependant, le français est en baisse. Comprenons qu'il est en baisse; se leurrer est impossible. A la campagne, à la ville plus qu'ailleurs, le [illegible] en est [illegible]. On le constate dans les concours annuels: de bonnes copies, il y en a, mais combien sont pitoyables. "C'est à faire pleurer", disait un correcteur. "Au collège, les enfants se présentent de moins en moins préparés, mais aussi âgés qu'autrefois."

Le français est donc en baisse. Si désireux que nous soyons de servir notre belle cause, [illegible] que nous avons laissé entamer le sacré héritage que nos pères nous ont légué? Ce mot de Mgr Langevin peut faire songer: "De la conservation de votre langue dépend en grande partie la conservation de votre foi".

* * *

Souhaitons que notre distingué visiteur ait été pessimiste dans ses observations et dans ses prévisions. Cependant pour survivre, il ne suffit pas de nous enorgueillir de la gloire de nos héros nationaux, de nous rappeler deux ou trois fois l'an les fastes de nos origines et [illegible]lement contre l'anglicisation qui nous enserre de partout, qui peut bientôt devenir une menace sérieuse à notre survivance comme groupe canadien-français.

Parents, éducateurs, soyons tous et constamment à l'oeuvre. Inspirons à nos enfants de l'ambition, de la fierté, un plus grand amour de la langue maternelle. Et surtout, en autant que nous le pouvons, nous leur fournirons les moyens de la parler et de l'écrire d'une manière convenable.

Il y a deux siècles, faisant écho aux prières de La Vérendrye, la belle langue française commençait à résonner dans les plaines de l'Ouest. Jamais on n'a cessé de la parler depuis. A travers mille obstacles, nous avons bataillé, nous avons résisté à l'envahisseur.

Nous ne reculerons pas aujourd'hui: organisés, nous augmenterons le legs en défendant, clarifiant la langue, en la faisant reconnaître dans sa beauté toute pure.

Nous saurons fournir l'effort. Notre histoire est riche de souffrances et de luttes, c'est-à-dire riche de vie.

RENE.

Livres à lire

Anthologie des Poètes canadiens

par Jules Fournier

Granger Frères, Montréal, $1.00

Mme Jules Fournier nous donne une troisième édition de l'Anthologie des Poètes canadiens, oeuvre posthume de son mari dont la première édition remonte à 1920. L'apparition de ce livre fit alors un certain tapage. Chose curieuse, la préface piquante de M. Olivar Asselin, — une partie essentielle de l'ouvrage, — a conservé sa fraîcheur et se relit avec le même plaisir qu'il y a treize ans. Disons plus: il semble qu'aujourd'hui tout le monde à peu près se soit rallié à ces opinions sur la littérature canadienne, jugées naguère plus ou moins orthodoxes. Hâtons-nous d'enregistrer ce progrès.

En consacrant un volume de trois cents pages aux seuls poètes d'une littérature qu'ils estimaient inexistante, Fournier et Asselin semblaient s'infliger à eux-mêmes un solennel démenti. En réalité, ils soutenaient leur thèse de façon habile en même temps que très agréable. A parcourir ces morceaux choisis entre les meilleurs de nos poètes qui ont survécu, le lecteur ne peut manquer d'apprécier les raisons fort louables pour lesquelles ils méritent de ne pas disparaître dans l'oubli. Ces rimeurs, médiocres pour la plupart, ont été des patriotes convaincus, des artisans précieux de la survivance du verbe français au pays. N'est-ce pas assez pour qu'ils trouvent place dans notre histoire nationale? Mais l'époque contemporaine, il faut le reconnaître en toute justice, fournit quelques poètes authentiques qui ne font pas trop mauvaise figure à côté de leurs cousins de France.

L'Anthologie des Poètes Canadiens est donc avant tout une histoire de la poésie canadienne-française. Nous n'hésitons pas à la placer bien au-dessus d'un ouvrage récent qui traite ce sujet plutôt léger d'après une méthode pesante et tout à fait inacceptable. Vouloir classer notre maigre production poétique en utilisant les cadres et les écoles des périodes françaises correspondantes, disséquer l'oeuvre de ces versificateurs honnêtes et bien intentionnés en appliquant les procédés de la grande critique, ce n'est assurément pas le moyen de faire oeuvre judicieuse. L'autre méthode, qui consiste à donner des notes biographiques, à reproduire quelques strophes caractéristiques, à citer une ou deux appréciations sympathiques et à laisser le lecteur se débrouiller pour le reste, — c'est la méthode de l'Anthologie, — est incontestablement plus équitable et plus rationnelle.

Cette troisième édition déloge quelques poètes dont les titres étaient plus ou moins sérieux, pour faire place à de nouveaux venus d'ailleurs fort estimables, entre autres: Robert Choquette, Emile Coderre, Paul Gouin, Rosaire Dion, Jovette Bernier, Eva Sénécal, Alice Lemieux, Clément Marchand, Simone Routier, Francis DesRoches, Alfred DesRochers.

A propos de ces deux derniers, le Liseur ne peut résister à l'envie de chercher querelle au compilateur de l'Anthologie. Il s'agit simplement de la manière dont sont écrits les noms de ces distingués poètes-journalistes. Comment M. Olivar Asselin peut-il tolérer cet R majuscule au beau milieu de noms si authentiquement français: DesRoches, DesRochers? . . . Nos amis anglais se permettent cette fantaisie: d'accord, mais pour nous, Français, c'est une cocasserie inexcusable et de fort mauvais goût.

En tout autre temps nous aurions hésité à dénoncer une faute que les meilleurs d'entre nous commettent sans le moindre remords; mais la province de Québec est en pleine campagne de refrancisation. Que diable! commençons donc par refranciser les noms de nos poètes!. . .

Un dernier mot pour finir. Le recueil anthologique est un genre dont on n'a guère abusé chez nous. Il a cependant sa place tout indiquée aussi bien dans une littérature pauvre où le bon grain est mêlé à beaucoup d'ivraie, que dans une littérature riche où le choix est difficile. L'essai qui en a été fait pour la poésie est probant. A quand une anthologie de nos prosateurs canadiens? Composée avec le même soin que la première, elle obtiendrait un succès égal. Et comme nous sommes décidément plus riches en prosateurs qu'en poètes, elle révélerait peut-être que notre littérature canadienne existe déjà et promet de devenir florissante. . .

LE LISEUR.

LA QUESTION DES DETTES DE GUERRE

III — La politique américaine et la destruction des accords

Ces arguments ont été abondamment présentés dans la presse, mais étant donné la position prise par le Gouvernement américain et par le Gouvernement anglais, la France fut obligée de conclure avec l'Amérique l'accord du 29 avril 1926 (accord Mellon-Berenger) et avec l'Angleterre celui du 12 juillet 1926 (accord Caillaux-Churchill).

L'accord Caillaux-Churchill fixe le montant de la dette française à 653.127.000 livres; les paiements sont échelonnés sur 62 annuités, les quatre premières étant respectivement de 4, 6, 8, et 10 millions de livres, celles de 1930 à 1957 de 12½ millions de livres, et les trente dernières de 14 millions. Une clause de report portant sur 3 ans fut admise et une correspondance fut échangée aux termes de laquelle le gouvernement français se réservait le droit de discuter à nouveau l'arrangement au cas où les recettes du plan Dawes cesseraient ou seraient réduites de moitié. Si la Grande-Bretagne recevait des sommes supérieures à celles qu'elle devait remettre aux Etats-Unis, la France serait créditée de la différence, proportionnellement à son importance parmi les débiteurs de l'Angleterre. La valeur actuelle des annuités destinées à l'Angleterre représente une réduction de la dette un peu supérieure à celle qui a été consentie par les Etats-Unis (63%).

Les accords de 1926 marquaient le triomphe du point de vue américain: consolidation des dettes européennes par des accords séparés conclus avec chaque Etat suivant sa capacité de paiement, sans aucune relation avec le problème des réparations. Mais la politique des Etats-Unis a sapé elle-même cet édifice si laborieusement construit.

Elle a constamment favorisé un allégement des charges de l'Allemagne, sans prendre garde que les annuités allemandes intervenaient dans la capacité de paiement des débiteurs européens. Le plan Young inspiré par la pensée américaine, a succédé très rapidement au plan Dawes. En juin 1931, le moratoire Hoover a brisé le mécanisme établi par le plan Young, car une interruption des annuités survenant dans les dispositions où était l'Allemagne devait entraîner le refus de sa part de reprendre au bout d'un an les versements.

Réparations et dettes interalliées

Mais en même temps, le lien de fait qui existait jusque là entre le problème des dettes et celui des réparations était affirmé dans plusieurs notes diplomatiques:

Dans le plan Young, la durée des versements est la même que celle des versements aux Etats-Unis, et la fraction variable de l'annuité couvre exactement les paiements des Alliés. Dans le moratoire Hoover, dettes et réparations sont traitées de la même manière, bien que le Président prenne la précaution d'affirmer que le problème des réparations est purement européen. Dans le rapport du Comité Wiggin, convoqué par la B.R.I. à la Conférence de Londres, qui a réglé le fonctionnement du moratoire Hoover, il est rappelé "que le problème allemand est une partie du problème plus étendu qui affecte bien d'autres pays du monde. . ."

A la suite des conversations entre M. Hoover et M. Pierre Laval, le communiqué du 25 octobre disait: "En ce qui concerne les obligations intergouvernementales, nous reconnaissons qu'avant l'expiration de l'année de suspension Hoover un arrangement couvrant la période de dépression économique peut être nécessaire, arrangement sur les termes et conditions duquel nos deux gouvernements font toutes réserves. L'initiative de cet arrangement devra être prise par les puissances européennes principalement intéressées, dans le cadre de l'accord en vigueur avant le 1er juillet 1931."

Le rapport du comité consultatif spécial convoqué à Bâle en vertu du plan Young à la demande de l'Allemagne en décembre 1931, comité où siège un Américain, s'exprime ainsi: "Un ajustement de l'ensemble des dettes intergouvernementales à la situation actuellement troublée du monde—ajustement qui devrait avoir lieu sans délai si l'on veut éviter de nouveaux désastres—est la seule mesure capable de rétablir une confiance qui est la condition même de la stabilité économique et de la véritable paix."

A la Conférence de Lausanne, le 16 juin 1932, les gouvernements intéressés font une déclaration d'après laquelle le moratoire Hoover est prolongé pendant toute la durée de la Conférence. A la fin, le "Gentleman's agreement" stipule que la ratification de l'accord de Lausanne sur les réparations ne sera effectuée qu'après que les puissances créancières de l'Allemagne auront elles-mêmes obtenu un règlement satisfaisant avec leurs propres créanciers. En cas d'impossibilité d'accord, on reviendrait au plan Young. Ces deux derniers textes n'ont pas été signés par des Américains, mais ils ont été rédigés sous l'influence des présomptions créées par les conversations Hoover-Laval.

A côté de ces considérations qui reposent sur des textes, il en est d'autres qui résultent des faits.

Nous sommes en pleine période de baisse des prix. Le pouvoir d'achat de l'or s'est accru depuis 1926. Les annuités représentent donc, pour les débiteurs, une charge qui, au lieu de diminuer par le fait de l'amortissement, s'accroît. Du point de vue de la capacité de paiement, une révision s'impose.

D'autre part, si l'on analyse ce qui s'est passé dans le domaine des dettes intergouvernementales depuis le début, on constate que les paiements des débiteurs n'ont jamais été effectués que grâce à de nouveaux prêts des créanciers. D'avril 1917 au 26 septembre 1919, les Alliés ont ponctuellement payé les intérêts de leurs dettes, mais c'est au moyen de l'argent avancé par l'Amérique. En septembre 1919 la Trésorerie américaine accorde un moratoire qui dura pour la France jusqu'à l'accord de 1926. Depuis l'adoption du plan Dawes (1er septembre 1924) jusqu'au moratoire Hoover (juillet 1931) les paiements des débiteurs reprirent, mais ce fut grâce aux prêts américains à l'Allemagne. Celle-ci versa un peu plus de 2 milliards de dollars à ses créanciers européens et ces derniers versèrent aux Etats-Unis environ 1 milliard ¼ de dollars. Pendant ce temps, l'Amérique prêtait à l'Allemagne plus qu'elle ne payait. Quand, après 1929, l'Amérique cessa de prêter à l'étranger, le système des paiements s'effondra au printemps de 1931. Il est évident qu'un pareil système n'aboutit qu'à des paiements illusoires et qu'il ne fait qu'accroître les dettes.

Pour qu'il en fût autrement, il faudrait que la balance des comptes entre le créancier et les débiteurs fût tellement favorable à ces derniers que son excédent pût fournir les moyens de paiement nécessaires. Or depuis la guerre, la politique des Etats-Unis a toujours consisté à élever des barrières douanières de plus en plus hautes, qui rendent impossibles la formation d'un excédent de la balance des comptes, en faveur des débiteurs.

La conclusion que l'on peut tirer de tout cela, c'est que les accords de 1926 sont devenus inexécutables, en grande partie par la faute des Etats-Unis eux-mêmes. C'est ce que prétendent la France et l'Angleterre. Si elles ont tardé jusqu'au mois de décembre 1932 à le manifester à l'Amérique, c'est qu'elles n'ont pas voulu poser la question des dettes en pleine campagne électorale présidentielle. Une fois l'élection passée, il n'y avait plus assez de temps pour traiter la question avant l'échéance du 15 décembre. Elles ont donc demandé un moratoire qui leur a été refusé. L'Angleterre a payé, mais en spécifiant qu'elle le faisait en acompte sur les versements que stipulerait le futur accord. La France a préféré différer le paiement. Malgré la divergence apparente des attitudes, la politique des deux Etats est au fond la même.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Changement de culture

La Presse (Montréal):

La réduction des emblavures aurait pour effet immédiat de modifier la situation agricole dans les provinces des prairies; d'engager les agriculteurs spécialisés dans la culture unique du blé à diversifier leur production. En définitive, ce changement ne peut que tourner à leur avantage.

Au reste beaucoup de fermiers se sont déjà rangés à cette politique rationnelle. L'honorable D.-G. McKenzie, ministre de l'Agriculture au Manitoba, en soulignait les résultats lors d'un banquet donné, il y a quelques jours, à l'occasion de la deuxième convention annuelle de l'Association des secrétaires-trésoriers municipaux de cette province. L'agriculture manitobaine, disait-il en substance, change avec beaucoup plus de rapidité que d'aucuns s'en rendent compte. La valeur des bestiaux et des produits laitiers dépasse actuellement la valeur des récoltes des céréales. Il est à noter que cette année le Manitoba a réduit de 15 pour cent ses emblavures de blé et a accru d'autant ses emblavures d'orge.

Cette diversification entraîne naturellement d'autres problèmes agricoles. Le marché domestique est encore trop peu développé pour absorber une production animale massive, cependant le marché britannique peut en prendre une quantité considérable, et c'est de ce côté que doivent s'orienter les producteurs pour écouler leurs excédents.

En Saskatchewan et en Alberta, l'élevage peut aussi être substitué avec profit à la culture du blé dans une proportion notable, si les éleveurs s'appliquent à tirer de cette industrie tous les bénéfices qui en dérivent. Les pâturages y abondent et la culture des céréales fourragères peut y prospérer aussi bien que la culture du blé, de sorte que l'engraissement du bétail y coûterait relativement peu cher. Le blé de qualité inférieure peut être employé avantageusement. Converti en viande, il donnerait plus de profit.

IL Y A 20 ANS

(La "Liberté" du 8 juillet 1913)

La paroisse de Grande Clairière a célébré par de grandes fêtes le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation par l'abbé Gaire.

Mgr l'Archevêque a répondu à l'adresse lue dans l'église par M. Marcel Martine en faisant l'éloge de la grande oeuvre paroissiale de M. l'abbé Gaire, à Grande Clairière d'abord, puis dans toute la région occupée maintenant par les paroisses florissantes de Saint-Maurice, de Saint-Raphaël, de Saint-Antoine des Prairies et de Wauchope.

Mgr Dugas, depuis quatorze ans curé de la cathédrale de Saint-Boniface, démissionne et Mgr Béliveau, évêque auxiliaire, lui succède. Mgr Dugas demeure néanmoins vicaire général.

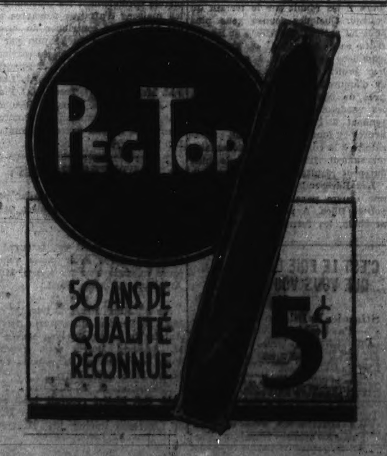
Une raison

— Qu'est-e qui a rendu Crémazie célèbre?

— Sa mémoire.

— Pourquoi dites-vous ça?

— On a élevé un monument à sa mémoire.



A l'archevêché

De passage à l'Archevêché, M. l'abbé Marchand, curé du Pas. Il a assisté au sacre de Mgr Lajeunesse.

Le R.P. Guy, O.M.I., de Gravelbourg, était également de passage. Le Rév. Père prêche une retraite aux religieuses.

Son Excellence Mgr Guy, dès qu'il sera de retour de l'Est administrera la confirmation à Craig Siding, mission de M. l'abbé Paillé.

La retraite ecclésiastique aura lieu le 17 juillet. C'est le R.P. Laurendeau, S.J., qui en sera le prédicateur.

Le R.P. Joseph Béliveau, recteur du Collège d'Edmonton, était de passage, en route pour l'Est où il doit prêcher des retraites dans les communautés religieuses.

A l'hôtel de ville

L'imbroglio municipal n'est pas près de se terminer! Le maire Dowse est revenu de Montréal avec M. Cottingham. Leur rapport a été présenté au Conseil. Ce rapport est le résultat des conférences que ces messieurs ont eues avec les représentants des détenteurs d'obligations. Le rapport recommande au Conseil d'abandonner la barque et de remettre tout entre les mains d'un conseil d'administration composé du maire Dowse avec deux conseillers, MM. D'Eschambault et Murchison.

Le Conseil Municipal a refusé de se soumettre à ce règlement. Voilà un fait très curieux! Le Conseil, sentant que le terrain était peu sûr, a demandé lui-même à l'"Utility Board" de nommer un administrateur. Le "Board" nomme trois officiers pris parmi le Conseil, et le Conseil refuse! Est-ce logique? Le Conseil y voit une attaque à sa dignité. Pourquoi alors avoir demandé au Board de nommer un administrateur? Le Conseil se cabre, parce que, dit-on, les détenteurs d'obligations auraient dit que le Conseil actuel ne leur inspirait pas confiance! Le Conseil devrait être heureux que l'on choisit trois des leurs pour administrer les affaires municipales. C'est une marque de confiance, au moins partielle. Il est tout naturel que le maire fasse partie d'une pareille combinaison. Quant aux deux autres échevins, ils sont parfaitement qualifiés pour remplir leur charge. M. Murchison est un vieil échevin dont l'intégrité n'a jamais été mise en doute. L'on peut dire la même chose pour M. D'Eschambault. Les deux sont au Conseil depuis plusieurs années et ont su gagner la confiance du public.

C'est un secret de polichinelle que M. Bédard, lors de son passage ici, a soumis ce plan à une foule de citoyens marquants, à des industriels, des prêtres, religieux et chefs religieux des diverses religions et la presque totalité a été de son avis.

Le Conseil n'a qu'à démissionner. Cette conduite enfantine ne plaira guère aux citoyens déjà grevés de taxes. Nous croyons qu'une commission de trois membres pourra très bien administrer nos affaires et que le procédé sera moins dispendieux et donnera de meilleurs résultats.

Les vacances

Le temps des vacances nous est arrivé! Les parents ne voient pas venir les vacances sans une certaine appréhension. A la campagne, les enfants sont protégés plus qu'ils ne le sont en ville. Un peu partout il s'est créé des "oeuvres de vacances". Les prêtres et éducateurs en ont pris la direction, dans nos centres catholiques. Qui ne connaît, par exemple, l'admirable oeuvre des Grèves de Montréal? Ici même, au Camp Morton, l'on réunit chaque année des centaines de petits qui se trouvent par là protégés.

Nous avons à St-Boniface, grâce au zèle de M. l'abbé Lévêque, une oeuvre de vacances. M. Lévêque s'occupe des petits garçons. Tous les jours il les réunit sur le terrain du collège. Quelques jeunes gens plus âgés lui prêtent main-forte et les enfants sont surveillés et s'amusent sous leur égide. L'on a organisé, à leur profit, toute une série de jeux et d'amusements. L'on groupe ainsi près de 300 petits garçons. Tous les vendredis ces petits garçons se rendent à l'église, vers les quatre heures et font leur confession préparatoire à la communion hebdomadaire du samedi. L'on voit d'ici le bien qui peut résulter d'un pareil travail.

Les Révérendes Soeurs organisent une oeuvre parallèle, au profit des petites filles. A partir du 14 juillet prochain, les terrains de l'Académie seront ouverts aux petites filles et toute une série de jeux et d'amusements organisée pour elles. Les Révérendes Soeurs exercent la surveillance nécessaire.

Les parents véritablement soucieux du bien de leurs enfants verront à ce que leurs petits ne traînent pas dans les rues. A neuf heures du soir, tous les petits doivent être de retour à la maison. Il appartiendra aux parents de s'informer auprès de qui de droit afin de savoir si leurs enfants se rendent à ces endroits mis à leur disposition.

C'EST LE FOIE QUI FAIT QUE VOUS VOUS SENTEZ SI MISÉRABLE

Stimulez la Bile de Votre Foie —Pas besoin de Calomel.

Hommage du conseil de ville au R.F. Joseph

Le R.F. Joseph, principal de l'Institut Collégial Provencher, est depuis vingt-cinq ans à Saint-Boniface. La Commission Scolaire se proposait de fêter l'événement par une démonstration qui, à la dernière minute a été remise à l'automne. Nous sommes heureux de publier la motion suivante du conseil de ville, adoptée à sa réunion du 26 juin:

"Il est résolu que ce conseil se joigne aux autres organisations de notre Cité pour offrir ses plus cordiales félicitations au Rév. Frère Joseph Fink, principal de l'Institut Collégial Provencher, qui vient de terminer ses 25 années de service comme éducateur dans notre ville. Le Rév. Frère Joseph a eu une carrière très distinguée. Il a conquis l'affection des citoyens de Saint-Boniface et du Manitoba et tout particulièrement de la jeunesse de Saint-Boniface. Il a été un excellent guide pour nos jeunes et a gagné notre estime à tous par le succès marqué qu'il a obtenu dans son travail d'éducateur."

Mort de M. Treffle Ricard

M. Trefflé Ricard, de la rue Dubuc, est décédé la semaine dernière, à l'âge de 75 ans. M. Ricard habitait St-Boniface depuis bon nombre d'années avec son fils Jean et sa fille Célina. Il était venu de la province de Québec il y a plusieurs années et s'était établi dans la région de St-Jean-Baptiste, en même temps que deux de ses frères. Il y éleva une nombreuse famille

M. Ricard vint ensuite s'établir à St-Boniface où il s'acquit le respect de tous ceux qui le connurent.

di matin à la cathédrale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Mgr Jubinville a chanté le

Le service du défunt a eu lieu lunservice.

Nos sympathies à la famille.

Pique-nique tournoi de l'O.J2.C.

Le public manitobain sera heureux d'apprendre que l'O.J2.C. tiendra cette année son pique-nique tournoi annuel les 4-5-6 août.

L'on se souvient encore du beau succès remporté par le tournoi de l'an dernier. Ce tournoi, ouvert à tous les Canadiens français du Manitoba, a suscité un vif intérêt à travers les centres canadiens français. Des demandes d'admission nous ont même été faites il y a quelques mois. Le tournoi de cette année comportera un programme des sports les plus variés, avec trophées et prix pour les gagnants.

Les organisateurs sont à l'oeuvre et nous assurent une fête plus grande et plus éclatante que l'an dernier. Le programme de divertissements gratuits, qui distingua notre pique-nique de l'an dernier et qui, au dire de tous, "restera inoubliable dans les annales des célébrations champêtres de St-Boniface", sera aussi des plus variés et des plus attrayants. En somme, on nous promet une fête gigantesque!

Remerciements

La Société Saint-Jean-Baptiste remercie cordialement les personnes et les maisons d'affaires suivantes qui ont bien voulu contribuer au succès de la célébration du 24 juin par le don de prix ou pour autres services:

J. Desjardins, Pelletier & Phaneuf, Pharmacie Leclerc, Edouard Lane, J.M. Montagnon, G. Trossi, J.C. Plante, J.C. Gaudette, François Beaulieu, Pharmacie Préfontaine, St. Boniface Hardware, Bibeau Frères et Fanfare La Vérendrye.

PETITES NOTES

Mme A. Doiron, de Montréal, passe les mois d'été chez sa nièce, Mme A.J.H. Dubuc.

* * *

M. Antonio Baril est retourné à Montréal, après avoir passé quinze jours en visite chez ses soeurs, Miles Antoinette et Anna Baril.

* * *

M. et Mme Henri Boivin, M. et Mme E. Verrier, Mlles Marie Boivin, Antoinette Lamy, Evelyne Boivin et M. Edouard Boivin sont revenus d'une courte visite à Mariapolis, chez M. et Mme A.W. Boivin.

* * *

M. C.J. Muller recevait jeudi soir en l'honneur de MM. Antonio Baril et Lawrence Carroll, de Montréal. Etaient présents: MM. Raymond Bernier, Emile Couture, Albert Côté, Louis Grondines, Jean Préfontaine, R. Blanchette, Roméo Pelletier, Dr J. Bourgouin, Dr Aug. Dandeneault, Eugène Couture, Léon Bénard, Roland Lévêque, Dr H. Guyot, Steven McEachran et J.A. Blain.

* * *

Mlle Simone Aubin et M. J.-B. Aubin, de Laurier, Man., sont en visite chez Mme O. Désautels.

* * *

Mlle Yvonne Lord, de Louiseville, P.Q., retournera jeudi dans la province de Québec, après avoir passé trois semaines à Saint-Boniface.

* * *

Quarante-sept jeunes filles ont pris part aux exercices de la Retraite fermé qui s'est terminée lundi matin, à la Maison Provinciale des Soeurs Grises. Le R.P. Gauthier, S.J., était le prédicateur.

* * *

Miles Dorothée et Flore Toupin, rue de la Morénie, sont revenues d'un voyage de deux semaines à Ottawa et à Montréal.

* * *

Mme M.J. Dupuis, accompagnée de ses filles, Miles Virginie et Miriam, est partie jeudi pour Vancouver et Seattle, où elle passera les mois d'été.

* * *

Mlle Irène Dupas, de Montréal, passe quelques semaines chez sa mère, Mme Z. Brabant, rue Ritchot.

* * *

Mlle Evelyne Dubois est partie vendredi pour un voyage d'un mois à Port Arthur.

* * *

M. l'abbé Marcel Dugal, du Séminaire de Québec, passe les vacances d'été chez sa mère, Mme Emile Dugal, rue Langevin.

* * *

M. J.C. Plante a été nommé gérant de l'Epicerie La Bossière et Cie.

* * *

M. et Mme Godias Brunet et leurs enfants passent l'été à Laurentia Beach.

TRIBUNE LIBRE

Affaires municipales de St-Boniface

Dans le but de mettre les choses au point, donnons ici un résumé du rapport officiel des conférences tenues à Montréal les 14, 15 et 16 juin, entre M. V.R. Cottingham, président du "Municipal Board", M. le maire Dowse et le comité général de nos créanciers.

Etaient présents: MM. E. Leblond, L. Côté, J. Blais, G. Beausoleil, G. Ryan, J. Ducharme, E. Courtois, L. Bruchési, R. Morin, V. Boyer, R. Bédard, G. Gingras, secrétaire et T. Brassard, président.

M. W.R. Cottingham expliqua tout au long la situation de Saint-Boniface et conclut en disant que le conseil avait passé un règlement demandant au "Municipal Board" d'agir comme aviseur financier de la Cité et de demander aux créanciers la nomination d'un "interim supervisor". M. le Maire Dowse endossa les vues de M. Cottingham. A ceci, les membres du Comité répondirent que dans leur opinion les difficultés de la Cité ne pouvaient être résolues que par le remplacement du Conseil par un administrateur qui prendrait charge de toutes les affaires.

Il fut unanimement résolu: (a) qu'un sous-comité du budget soit appointé et composé de MM. R. Bédard, G. Beausoleil, G. Ryan, L. Côté, L. Brassard, dans le but d'étudier les tentatives de budgets soumis par M. le maire Dowse; (b) qu'un sous-comité de rédaction soit appointé et composé de MM. R. Morin, E. Courtois, L. Brassard.

Le 16 juin, à la suite de la présentation des rapports des comités du budget et de rédaction, il fut proposé par M. E. Courtois et adopté à l'unanimité:

1. — Considérant que la Cité est en difficultés financières et dans l'impossibilité de rencontrer les paiements de ses intérêts et débentures.

2. — Considérant que pour sortir de ces difficultés, il est urgent de concentrer l'administration de la Cité dans les mains d'un seul administrateur, parce qu'un conseil ne peut gérer les finances et appliquer les remèdes nécessaires avec assez de compétence et désintéressement pour arriver à rétablir le crédit de la Cité et la remettre sur une bonne base financière.

3. — Considérant qu'il est d'absolue nécessité pour la Cité de restreindre ses dépenses.

4. — Considérant que la gérance de la Cité par un seul administrateur, en plus d'autres avantages, serait d'une très grande économie.

Il est résolu:

1. — Qu'il est désirable de demander au conseil de donner sa démission ou, s'il est nécessaire, de le dissoudre, et qu'un administrateur acceptable au Comité soit nommé sous la loi du "Municipal Act", lequel administrateur soit soumis et responsable au "Municipal Board".

2. — Que recommandation soit faite que cet administrateur ait le pouvoir de choisir deux aviseurs pour coopérer avec lui dans l'administration de la Cité.

3. — Que recommandation soit faite pour avoir la charte de la Cité amendée à l'effet de pourvoir à la nomination de ces deux aviseurs.

4. — Que la demande officielle du représentant de ce Comité, M. R. Bédard, soit approuvée et ratifiée.

Cette demande est contenue dans une lettre adressée au président du "Municipal Board" par M. R. Bédard. Cette lettre rappelle qu'après deux semaines d'enquête et d'étude dans les affaires de Saint-Boniface, durant lesquelles 60 personnes de toutes classes furent appelées à donner leur opinion et discuter les affaires de la Cité, l'opinion générale semblait que le présent système d'administration n'était pas de force à régler les difficultés de la Cité. Dans l'étude faite des finances de la Cité, il fut trouvé que le fonds d'amortissement qui, au 31 décembre 1932, aurait dû être de $1,891,624, était en réalité seulement de $200,000. Il est évident qu'un système d'administration arrivant à ce déficit ne peut commander la confiance des créanciers.

Une des principales forces d'un pays réside dans l'intégrité apportée au paiement de ses obligations. Cette intégrité affecte toutes les relations commerciales et elle ne peut pas être supprimée car elle est une part de la base, de la vie et de la prospérité d'un pays.

Plusieurs villes ont eu de grandes difficultés financières et une sage administration les a remises sur un bon pied.

La rupture du contrat de paiement des obligations publiques, sans arrangement, est une cause de faiblesse et de plus grandes difficultés futures, car il sera difficile à une ville d'emprunter à nouveau si elle n'a pas fait honneur à ses obligations passées.

Pour toutes ces considérations, il est respectueusement soumis que le Conseil soit dissous et remplacé par un administrateur et deux aviseurs et que l'office du secrétaire et du trésorier soit réuni en un seul; que pour administrateur, M. F. Dowse, le présent maire, soit nommé, ayant comme aviseurs MM. Murchison et D'Eschambault, et pour secrétaire-trésorier, M. H. de Moissac. Cette administration resterait en charge jusqu'à ce que le "Municipal Board" d'accord avec les créanciers, jugé la situation financière assez bonne pour permettre le retour à l'ancien système de conseil.

La lettre se termine en assurant le "Municipal Board" que le comité des créanciers est à son entière disposition pour plus de discussions.

M. le maire Dowse, ayant soumis un budget de $637,191, laissant de côté les sommes dues comme intérêts et principal se montant à $337,854, le comité de nos créanciers approuve en substance ce budget, à la seule condition que la Cité soit mise entre les mains d'un administrateur et autorise le dit administrateur à prélever un montant pour le paiement du coût de l'assistance.

Le Comité de nos créanciers apprécie hautement la visite faite par MM. W.R. Cottingham et F. Dowse et espère que ces échanges de vues amèneront une heureuse solution aux affaires de notre Cité.

G. CHAVANNE.
Président de la Ligue Civique.

S'il est une leçon que doit retenir la jeunesse, c'est que la survivance d'un peuple se conquiert beaucoup moins par les beaux coups d'éclat, par les victoires d'éloquence, que par les oeuvres constructives. Etre fort pour un peuple, c'est l'être d'abord par la vigueur intérieure de son âme, par sa constitution sociale, économique, intellectuelle, morale. Cela même est la première condition de la défense contre l'ennemi extérieur; pour être un bon soldat, il faut être physiquement et moralement bien constitué.

Abbé Lionel GROULX.

Hudson's Bay Company.
INCORPORATED 2ND MAY 1670.

Que vous campiez, jouiez au golf, au tennis, ou sortiez en auto cet ete vous trouverez ce dont vous avez besoin a la "Baie"

ACCESSOIRES DE CAMP ET DE SPORT



TENTES "PALMETTO"
$22.95

Dim. 9 x 9 — en grosse toile verte de 8 onces, avec plancher cousu à même, genre dais, porte-moustiquaire, montants, supports acier, piquets et sac d'emballage. Un vrai chez-soi pour six. Magnifique aubaine $21.95

BALLES DE GOLF "TRU-FLI"
Les meilleures que vous puissiez acheter. Chacune — 39c ou 6 pour $2.25

Indispensable pour les vacances *Rayon de Pharmacie*
BONNETS DE BAIN —Toutes les pointures et couleurs 25c à $1
CEINTURES DE BAIN assorties 19c à 40c
OREILLERES 20c à 30c
AILES DE NATATION 50c
SOULIERS DE BAIN— Pour dames, jeunes filles et enfants 49c & 59
BOURSES de PLAGE 35c
OUGUENT "TANGEL" pour brûlures du soleil 50c
ONGUENT 'NOXZEMA' pour piqûres de moustiques. Bocal de 25 sous pour 15c
Pharmacie, Rez-de-chaussée

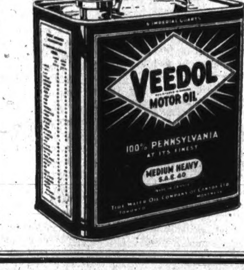
SERVICE DE GOLF AVEC MANCHE D'ACIER $10.95
Quel service pour ce prix modéré! On n'a jamais rien vu de pareil avant cette saison. Tous les différents bâtons avec poignée en acier. Complet, dans un sac excellent.

Raquettes de Tennis
Magnifiques raquettes pour expert ou commençant. En vrai boyau d'agneau $4.95

Chaise Pliante
Voici du confort à peu de frais pour campement ou véranda. Toile rayée bon teint, siège et dos. Extra spéciale 98c
Rayon d'Accessoires d'Autos, 3e étage

Pneus "Dictator" $9.50 et plus
Pneus "ballon" à six épaisseurs d'une qualité supérieure exceptionnelle. "Plus de milles pour moins d'argent".

Pneus "Voyageur" $5.95 et plus
Pneus "ballon" cordés, à 4 épaisseurs qui vous procurent des milles de service satisfaisant.



AUTOMOBILISTES!
Si vous désirez la sécurité
Si vous voulez économiser
Employez
"VEEDOL" $1.97

Se vend maintenant pour la première fois en bidon scellé d'un gallon ½, $1.97.
Vendu régulièrement à $2.40, aujourd'hui moins de 33 sous par pinte. Les automobilistes avertis du monde entier demandent "Veedol" parce que cette huile a une réputation enviable et porte une garantie solide. "Veedol" ne peut pas se remplacer. L'employer une fois, c'est s'en servir pour toujours.

Labossière & Compagnie
—ET—
BOUCHERIE PLANTE
J. C. PLANTE, gérant
254-256, rue Cathédrale
Tél. [illegible] St-Boniface
Pour les 7 et 8 juillet
Jus de tomates 4 pour .25
Corn Flakes, 3 boîtes pour .25
Peanuts, 2 liv. pour .25
Papier de toilette, 10 rouleaux .25
BOUCHERIE
Rôti de boeuf, épaule, .06 la liv.
[illegible] de lard, 6 à 8 livres, .09
Steak de [illegible], 2 livres .25



Encouragez un résident, 22 ans dans St-Boniface
TAXI EAGLE
Téléphone 202049 Téléphone
AUTO DE 5 ET 7 PASSAGERS 134, AVE PROVENCHER.

Lotion contre les Moustiques "Maringouins" franco. .25
Lotion contre "Poison Ivy" communément appelé "Herbe à puces" franco. .25
Pharmacie Préfontaine

Téléphone 201 467
138, BOULEVARD DOLLARD
(Vis-à-vis l'hôpital)
J. A. DESJARDINS
Entrepreneur de pompes funèbres et embaumeur diplômé, avec dame assistante diplômée
35 ans d'expérience
Service d'ambulance jour et nuit

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

ST-FRANCOIS-XAVIER

Le dimanche 16 juillet, Saint-François-Xavier aura son grand pique-nique annuel au profit de l'église paroissiale. Ce sera, comme toujours, une fête bien organisée qui ne manquera pas d'attirer tous nos amis des environs. D'excellents repas seront servis sur le terrain. Une grande joute de balle au camp sera la principale attraction de la journée et il y aura de nombreux autres divertissements. Nous donnerons la semaine prochaine le programme détaillé, mais que tous retiennent dès maintenant le 16 juillet pour Saint-François.

SAINT-MALO

Samedi le 17 juin, St-Malo perdait une paroissienne bien connue en la personne de Mme Veuve Domina Maynard.

La mort vint la frapper à l'âge de 62 ans, après une longue et cruelle maladie qu'elle supporta avec un courage et une résignation admirables.

Le service funéraire eut lieu le 19 juin et une grande foule de parents et d'amis l'accompagnèrent à sa dernière demeure.

M. Odias Gratton, de Ste-Elisabeth, conduisait le deuil. Etaient porteurs: ses quatre fils, ainsi que M. Lucien Gosselin et M. Léo. Pilotte.

Mmes Rémi Gosselin et Joseph Paquette portaient la bannière des Dames de Ste-Anne dont la défunte était membre.

Mme Maynard laisse pour la pleurer quatre fils: MM. Antoine, Domina, Joseph et Jean, et une fille, Rév. Soeur Cécile-Valérie, des Filles de la Croix. Son mari, M. Domina Maynard, la précéda de six ans dans la tombe

• • •

La famille Maynard désire, par l'entremise de le "Liberté", remercier ceux et celles qui ont offert de l'aide durant la maladie ainsi qu'à la mort de la défunte.

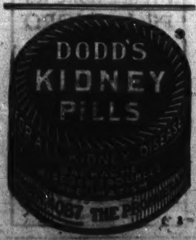
SAINT-ALPHONSE

Le 22 juin dernier mourait à la demeure de son fils Emile, Mme François Röelandt, une des pionnières de cette paroisse. Née à Everbeke, Belgique, en 1858, elle venait au Canada il y a environ 35 ans pour s'y établir et préparer l'avenir de ses nombreux enfants tous en bas âge. Douée d'un courage et d'une volonté fortement trempée, Mme Roelandt seconda toujours les efforts héroïques de son mari. Les commencements étaient difficiles et la pauvreté régnait partout. Ici la vie n'offrait rien de bien artistique, c'était partout la forêt et les jours se succédaient en pénibles défrichements. La famille Roelandt triompha de tous les obstacles. Le coin de terre qui exigea tant de labeurs devint une ferme modèle. Malgré cette vie pénible et les soins qu'elle devait à sa famille, Mme Roelandt trouvait le temps et le courage d'assister de nombreux malades. C'était un peu le médecin de ce coin du pays. A St-Alphonse, à Mariapolis, à Bruxelles, l'on a connu ses soins empressés. Puis elle savait mêler une si belle jovialité à son dévouement! Jamais sur son visage la moindre trace de lassitude, jamais une plainte malgré le travail parfois accablant, malgré les chemins parfois affreux, malgré les départs au milieu de tempêtes d'hiver et à des distances à faire frissonner. Aussi la population se préparait à lui faire une fête digne d'elle lorsque la mort vint l'abattre. Ses funérailles eurent lieu le 24 juin au milieu d'une foule telle que l'église n'eût pu la contenir, fusse-t-elle deux fois plus grande.

Mme Roelandt avait été aussi la providence de tous les curés depuis trente-cinq ans. Le curé actuel lui doit une bonne somme de reconnaissance. Elle a été pour lui un précieux auxiliaire auprès de la population dont il ne connaissait ni la langue ni la mentalité. Nous sommes heureux de remercier tous les prêtres venus de si loin pour assister aux funérailles.

Le service fut chanté par M. l'abbé H. Lapointe, curé, assisté des abbés Heynen et Diederich comme diacre et sous-diacre. Etaient présents au choeur: les RR. PP. A. Champagne, de Lourdes; G. Hacault, S.J., et Geruife, de Saint-Boniface; MM. les abbés M. Moquin et Adélard Couture. Merci aussi à M. Josaphat Doyon, de Bruxelles, pour le secours qu'il prêta si volontiers à notre choeur de chant.

Mme Roelandt laisse pour pleurer sa perte trois filles et deux fils et de nombreux petits-enfants. Ils ont soigné leur mère avec un dévouement sans bornes. Ce sont Oscar, de Somerset, et Emile, de St-Alphonse, puis Alice (Mme Van de Bussche), Ida (Mme Lombart), toutes deux de Swan Lake, et Julia (Mme A. Deschouwer), de St-Alphonse.



Pendant plus d'un tiers de siècle les Pilules Dodd pour les rognons ont été le remède reconnu pour maux de dos, rhumatisme, troubles de la vessie et les nombreuses autres maladies causées par des rognons défectueux. En vente chez tous les marchands à 50 sous la boîte, 6 boîtes pour $2.50, ou à la Dodds Medicine Co. Ltd., Toronto 2, Ont., sur réception du prix.

LA BROQUERIE

Samedi prochain, 8 juillet, à 8 h. du soir, deux désopilantes comédies seront jouées à La Broquerie. Prix d'entrée: deux billets pour 25 sous. Programme varié et attrayant, musique, chant, etc.

La recette de cette soirée sera consacrée à une oeuvre paroissiale qui a déjà reçu l'approbation de M. le curé Giroux, actuellement sous les soins des médecins à Saint-Boniface et dont nous souhaitons le prompt retour au milieu de nous.

Les acteurs qui prêteront leur concours sont: MM. P.-Emile Gagnon, Joseph Tétreault, Alexandre Fabas, Esdras Lord, N. Deslauriers, Adélard Fournier, Félix Pelletier et Louis Emond.

SOMERSET

Vendredi soir le 23 juin chez Mme U. Lemieux, un shower de variétés était donné en l'honneur de Mlle Maria Boyer, organisé par Mlles Séraphine et Blanche Lemieux, à l'occasion de son prochain mariage.

De riches cadeaux furent présentés à la future mariée. Deux adresses furent lues, une en français par Mlle Bertha Girouard, et une en anglais par Mlle Maude Shewfelt. D'une manière heureuse Mlle Boyer répondit à ces bons souhaits.

Les salles étaient décorées de rose et de blanc. La table était ornée d'une poupée habillée en mariée.

Un goûter termina cette soirée agrémentée de chant et de musique.

Les invitées étaient au nombre de 60.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Procession

La procession de la Fête-Dieu s'est déroulée cette année, dans notre paroisse, avec un cachet tout particulier. Au son de l'orchestre, l'assistance nombreuse a pieusement défilé vers les reposoirs de MM. Lacerte et F. Tétreault — artistiquement érigés pour la circonstance — avec ordre et gravité.

L'ensemble des voix dans le chant des beaux cantiques et d'ardentes prières a su toucher les coeurs. . . L'Hôte divin a dû sourire au tribut d'amour qui lui fut réparti par les paroissiens de Ste-Anne-des-Chênes.

La Saint-Jean-Baptiste

Pour resserrer davantage le lien qui nous unit à la foi de nos aïeux, nous avons fait de la St-Jean-Baptiste l'une de nos fêtes paroissiales les plus grandioses.

A 9 h., M. l'abbé Lafrenière, qui rehaussait de sa présence l'éclat de notre fête, montait à l'autel pour la messe solennelle, chantée par les élèves du couvent. Le grand patron du Canada, représenté par Fortunat Champagne, avait sa place d'honneur au sanctuaire, et semblait rappeler à l'assistance les hautes destinées de son peuple choisi.

Après la messe, la parade fut des plus intéressantes; rien n'y manquait. — Le petit St-Jean-Baptiste, porté dans un char de triomphe, la cavalerie, les chars allégoriques représentant les différentes associations de la paroisse ainsi que les différents métiers, les cyclistes, etc. défilèrent par les rues du village au son de l'orchestre du Couvent, avec ordre et entrain. La fin de la journée se passa sur le terrain du kiosque où il y eut des amusements et des jeux convenant à tous les âges et où des prix bien choisis furent décernés aux gagnants.

Après avoir joui de ce beau jour, passé dans l'intimité, sous le regard de Dieu et du "plus grand des enfants des hommes", tous se séparèrent en se promettant d'être plus fidèles que jamais à nos nobles traditions et à la foi de nos "pères".

Adieu

Notre paroisse qui, dans ces derniers temps, fut le théâtre de joies si intimes, a dû accepter avec regret le départ de son bon et dévoué curé, le R.P. Rodolphe Mercier, qui s'est vu assigner par l'obéissance un nouveau champ d'apostolat.

Notre reconnaissance envers ce dévoué pasteur restera à jamais gravée en notre mémoire. Comment pourrions-nous oublier celui qui, à l'instar du Divin Maître, est passé au milieu de nous en faisant le bien. Puisse-t-il, en son nouveau poste, être béni du Seigneur, autant que nos coeurs le désirent.!

Nouveau curé

Content de l'esprit de foi de ses enfants, le Seigneur a daigné les récompenser, en leur donnant comme successeur du Père Mercier, le bon et dévoué Père Léon Laplante, si bien connu de nous tous. C'est avec bonheur que nous le saluons comme le digne Pasteur de notre paroisse. . . Oui! . . . Qu'il soit le bienvenu parmi nous et surtout, qu'il y fasse tout le bien que tout coeur apostolique ne peut manquer de désirer pour les âmes qui lui sont confiées.

Nouveaux missionnaires

On annonce l'arrivée prochaine des RR. PP. Marie-Alphonse Parent et Adrien Jeannotte qui viendront exercer leur zèle en faveur des âmes de notre province.

Le R.P. Gérard Plourde, missionnaire en Indochine depuis 5 ans, a dû revenir pour cause de santé; il est actuellemnt en repos au monastère.

Au Couvent

L'année scolaire s'est terminée par une séance classique et musicale, qui permit aux parents de juger des progrès effectués par leurs enfants au cours du terme écoulé.

Les applaudissements qui retentirent dans la salle dirent hautement l'appréciation de l'auditoire en faveur des différents numéros exécutés au cours de l'après-midi.

Sincères félicitations aux élèves et à leurs maîtresses, qui se sont dévouées sans compter pour la formation de notre jeunesse.

SAINT-LEON

La troisième semaine de juin fut une fête eucharistique presque ininterrompue pour notre famille paroissiale, car outre la solennité de la Fête-Dieu, et sa traditionnelle procession nous avons eu nos Quarante-Heures et les exercices furent suivis avec fidélité et ferveur pendant trois jours consécutifs.

Chaque famille tint à coeur de venir faire son "Heure de Garde" aux pieds de l'Ostensoir, et de puiser sous les rayons de l'Hostie les grâces de lumière, de chaleur et de vie si nécessaires aux âmes en ce temps d'épreuves et de dépression. Puis, la communion générale de mardi matin, jour de la clôture, fut un spectacle consolant pour le Pasteur et les prêtres de la paroisse. Sur le Coeur du Christ, les âmes reprennent force, sérénité et joie pour transformer l'existence.

Jeudi, le 22 juin, nous étions au programme pour la solennelle et grandiose cérémonie de la confirmation, administrée à 46 enfants par Son Excellence Mgr Joseph Guy, Oblat de Marie Immaculée, vicaire apostolique de Grouard.

Son Excellence arriva à St-Léon à une heure matinale et célébra la messe de communion générale. On y chanta de pieux et doux cantiques. A neuf heure et demie, grand'messe et administration du "Sacrement des Forts".

Son Excellence adressa la parole à la paroisse à l'issue de la messe; Mgr Guy s'assura la sympathie de tous par sa touchante délicatesse en rappelant le souvenir de notre bien-aimé et saint archevêque que Dieu éprouve et dont la maladie afflige tant ses ouailles; puis Son Excellence répondit à l'adresse des Enfants qui lui fut présentée par la petite Odile Rondeau au nom des confirmés. Ensuite vinrent les promesses et résolutions impromptues des enfants provoquées par la touchante bonté et condescendance de Monseigneur.

Petits et grands goûtèrent cette chaude parole apostolique qui conquiert l'âme sincère et stimule les énergies pour le bien.

A midi, le repas fut servi au Couvent auquel prirent part avec Son Excellence, notre Révérend Père Curé, le clergé, le R.P. Picod, de St-Lupicin, MM. Narcisse Jubinville, syndic et Joseph Dion, parrain des confirmés. C'était une heureuse occasion de faire rencontrer ces paroissiens, pères des RR. PP. Jubinville et Dion, Oblats, avec Son Excellence. Les jeunes gens, Joseph Grenier, Léo Labossière et René Dion, servirent le repas.

A trois heures, notre R.P. Curé conduisait Mgr Guy à Somerset pour la Confirmation.

La belle Fête du Sacré-Coeur de Jésus fut célébrée avec piété parmi nous. Les Communions furent nombreuses à la messe chantée à 8 heures. C'était touchant de voir s'approcher de la balustrade ce vaillant bataillon de Ligueurs qui représentent l'élite des hommes dans une paroisse. Après le déjeuner au presbytère, le Révérend Père Curé et directeur des Ligueurs donna un compte rendu des activités de la Ligue et procéda aux élections: Président, M. Narcisse Jubinville; 1er vice-président, M. Georges Labossière; 2e vice-président, M. Antoine Labossière. Puis le groupe des Ligueurs avec bannières et drapeau du Sacré-Coeur se fit photographier autour du R.P. Curé. Adveniat Regnum tuum.

Guérissez votre cheval pendant qu'il travaille encore. Pour galles et douleurs de cou appliquez le Liniment Egyptien Douglas. Un traitement sûr et rapide.

L'enfant obtient des joues roses

M. H.K. Siebert de Morden, Man., écrit: "Pendant plus d'un an notre petit garçon de quatre ans a été pâle et maladif et tous les toniques manquaient d'améliorer son état. Depuis que nous lui donnons du Novoro du Dr Pierre un changement s'est opéré pour le mieux, il a des joues roses, un bon appétit et aime, de nouveau, jouer avec les autres enfants." Cette médecine de famille de confiance stimule l'activité normale du procédé de digestion et d'élimination. Elle est fournie directement par le Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill..

Livré exempt de douane au Canada.

RAYONNONS!

Quand vient le soir, les maisons ferment leurs yeux comme des vierges pudiques et replient leur âme derrière les volets clos. Si vous passez près d'elles à l'heure tardive, vous verrez luire des rayons d'or entre leurs cils baissés. C'est le reflet de la lumière intérieure qui, fidèle à sa mission, perce l'ombre pour l'éclairer. . . Ces jets rutilants s'apparentent aux flots de clarté qui ont inondé le jour et révèlent la vie au sein du foyer retiré.

Mais, il y a des maisons murées dans le noir, des maisons ténébreuses qu'aucune âme n'habite, aucun filet de lumière ne réjouit. Quand on les voit sur son chemin, on en garde une impression de tristesse, de deuil, parfois de crainte. Ce sont les foyers vides, désertés, abandonnés. On les quitte avec empressement et nos regards cherchent plus loin la demeure où pétille une flamme comme un discret scintillement d'étoile.

Les maisons qui brillent, le soir venu, sont comme les âmes qui versent leurs rayons par les sentiers assombris et suivant leur destinée, savent aimer. . . donner. . . éclairer. . . Elles sont comme les âmes dont la charité atteint tous les dénuements et toutes les déchéances, les âmes qui, même en pleine tourmente, sourient à leurs soeurs en larmes, les âmes lumineuses dont la surabondance filtre à travers leur humble existence pour s'éparpiller en paillettes d'or sur tous leurs pas.

Les maisons noires et tristes sont comme les âmes closes, les âmes méchantes qu'aucune bonté n'adoucit, aucune vertu n'illumine, les âmes qui ont éteint leurs glorieux horizons dans la boue de leurs vices, les âmes devenues si étroites et si veules que leur resplendissante création s'est engouffrée dans leur égoïsme. Près d'elles, on éprouve une sensation d'étouffement, un sentiment d'effroi comme lorsqu'on approche les maisons mortes où s'est réfugiée l'obscurité.

Mes soeurs... Rayonnons!... Laissons s'échapper de notre âme tous les rayons que le Seigneur y a déposés... Soyons des urnes de lumière... Et pour ceux qui nous sont chers comme pour les pauvres humains qui marchent dans la nuit de leur douleur... répandons cette clarté d'amour et de bienfaits...

LE CHANGE

4 juillet

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	4.8052
Franc français	0.0558
Franc belge	0.1994
Franc suisse	0.2752
Lire italienne	0.0749
Couronne suédoise	0.2473
Couronne norvégienne	0.2419
Couronne danoise	0.2145
Mark allemand	0.3359
Couronne hollandaise	0.5..8

LE MARCHE

4 juillet

Bouvillons, jusqu'à 1,000 livres—	
Bons et de choix	$4.00—$5.00
Moyens	$2.75—$3.50
Ordinaires	$1.50—$2.50
Bouvillons, au-dessus de 1,000 livres—	
Bons et de choix	$4.00—$4.75
Moyens	$2.75—$3.00
Ordinaires	$1.50—$2.50
Génisses—	
Bonnes et de choix	$3.25—$4.00
Moyennes	$2.50—$3.00
Ordinaires	$2.00—$2.25
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$4.00—$5.25
Moyens	$3.25—$3.75
Vaches—	
Bonnes	$2.00—$2.50
Moyennes	$1.50—$1.75
Ordinaires	$1.25—$1.50
Pour conserve	.75—$1.00
Taureaux—	
Bons	$1.75—$2.00
Ordinaires	$1.25—$1.50
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$2.25—$3.00
Ordinaires	$1.25—$1.75
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.00—$2.75
Ordinaires	$1.25—$1.50
Vaches laitières	$15.00—$35.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$4.00—$4.50
Ordinaires et moyens	$2.00—$3.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$5.45
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$4.95
Très pesants	$3.50—$3.75
Légers et maigres	$5.25—$5.35
Truies No 1	$3.50—$3.75
Truies No 2	$2.50—$2.75
Inférieurs	$2.00—$2.50
Verrat	$1.25—$2.00
Agneaux—	
Bon poids moyen	$5.50—$6.50
Ordinaires	$2.00—$4.00
Moutons—	
Bons, poids moyen	$1.50—$2.00
Ordinaires	$2.25—$2.50
Bons, pesants	.75—$1.00

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	.18½—.19
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	0.12
Premiers	0.10
Seconds	0.0[illegible]
Farine—	
Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:	
2 sacs de 98 livres	2.95
Sac de 98 livres	3.02½
4 sacs de 24 livres	3.17½
Alimentation—	
Son. La tonne	$17.00
Moulée. La tonne	$18.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.95
Foin—	
Mil. No 1	$11.00—$12.00
Mil. No 2	$10.00—$11.00

Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons du Winnipeg

Le Baume Persan révèle un charme rare et la distinction chez la femme qui l'emploie. Parfumé comme une fleur, délicieusement frais à la peau, ses résultats produisent toujours un effet de jeunesse et de beauté. Indispensable à toute femme délicate. Comme base de poudre pour les teints huileux ou comme lotion servant à embellir il est incomparable. On le recommande aussi pour adoucir et rendre les mains parfaitement blanches.

Sur la rue

Julien—Quel jour du mois de sommes-nous aujourd'hui?

Oscar—Je ne le sais pas! Julien, mais regarde dans le journal que tu as dans ta poche.

Julien—C'est inutile, ce journal est celui d'hier.

Une médecine inoffensive et sûre pour l'enfant troublé par les vers: "Mother Graves' Worm Exterminator".

Blessures promptement cicatrisées —Avez-vous une plaie persistante qui refuse de se cicatriser? Essayez un pansement avec l'Huile Eclectrique du Dr Thomas. Elle arrêtera la croûte, débarrassera de la chair morte, fera sortir le pus et préparera la voie pour la nouvelle peau. C'est un cicatrisant reconnu parmi les huiles et un grand nombre peuvent certifier qu'elle a cicatrisé les plaies chaque fois qu'elle a été appliquée comme il faut.

MASSEY-HARRIS

Son bas prix fait la moissonneuse Massey-Harris la plus avantageuse depuis de longues années

C'est l'année pour remplacer les moissonneuses-lieuses usées. Depuis de nombreuses années la moissonneuse Massey-Harris n'a pas été vendue à un prix aussi bas, et ce prix peut être le plus bas pendant de nombreuses années à venir, si l'inflation monétaire dont on parle tant se réalise, avec la hausse rapide qui en résultera dans les prix de toutes les denrées.

Notre politique d'escompte de 10%, en vigueur jusqu'au 30 novembre 1933, est donc un grand bienfait et une nouvelle invite à acheter pour le fermier qui a grand besoin d'une nouvelle moissonneuse.

A ce bas prix, la Massey-Harris est la meilleure machine jamais offerte en fait de moissonneuses. Elle est mieux construite, mieux travaillée que jamais, et avec les meilleurs matériaux.

10% d'escompte SUR TOUT PAIEMENT COMPTANT POUR MACHINERIES Jusqu'au 30 novembre 1933

LA POLITIQUE D'ESCOMPTE DE MASSEY-HARRIS Est une économie ferme de 10%

Elle reste fixée à 10% et NE SE REDUIT PAS automatiquement avec l'augmentation des produits agricoles.

Elle a la plus forte monture. La plus forte table, la plus épaisse et la plus forte toile. Elle donne un plus long service avec le moins de réparations.

La Massey-Harris est la meilleure moissonneuse pour moissonner les récoltes difficiles.

Elle économise de l'argent chaque année pendant laquelle on l'emploie. Elle serre plus solidement, tout en employant moins de ficelle pour chaque gerbe—une économie qui compte quand elle s'étend sur toute la vie d'une moissonneuse.

Moissonnez votre récolte cette année avec une nouvelle Moissonneuse Massey-Harris. L'avantage d'en acheter une à des prix aussi bas peut ne pas revenir avant des années.

Demandez des détails complets à votre agent local

Fondée en 1847

MASSEY-HARRIS COMPANY LIMITED

Toronto Montréal Moncton Winnipeg Brandon Régina Saskatoon Swift Current Yorkton Calgary Edmonton Vancouver

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur pour la semaine finissant le 3 juillet 1933

GRAINS	Mardi 27	Mercredi 28	Jeudi 29	Vendredi 30	Samedi 1	Lundi 3
Blé No 1 Nord	79⅛	74½	72⅞	72¼		79⅛
2 Nord	77⅛	72½	70½	70		76⅛
3 Nord	75⅛	69¾	68½	67⅝		74⅛
Avoine 2 CW	34¾	33½	32⅝	32⅞		36⅛
3 CW	32	30⅝	29⅝	30⅝		33⅜
Orge 3 CW	44	43⅛	40⅛	41⅜		45
4 CW	41⅛	39⅛	30⅛	37⅝		41
Lin 1 NW	167⅝	155¾	155¼	154		165
2 CW	163⅝	151¾	151¼	150		161
Seigle 2 CW	66½	60¼	59⅛	59⅛		65⅝
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	79⅝	74⅝	73	72¼		79⅛
Avoine 2 CW	35	33⅝	32⅛	32⅞		36⅝
Orge 3 CW	44⅛	43⅛	40⅛	41⅜		45
Lin 1 NW	167⅞	156	155½	154		165
Seigle 2 CW	66⅝	60⅝	59¼	59⅛		65⅝
Options						
Blé Juillet	79⅝	74⅝	73	72¼		79⅛
Octobre	81⅝	77	75⅝	75		81⅝
Décembre	83¼	78	77	76⅛		83⅛
Avoine Juillet	35	33⅝	32⅛	32⅞		36⅛
Octobre	37½	36	34¾	34⅝		36⅝
Décembre	38⅝	36⅛	35	35		39⅛
Orge Juillet	44⅛	43⅛	40⅛	41⅜		45
Octobre	46⅝	45⅜	42⅞	44		47½
Décembre	48	46⅝	44½	45		48⅝
Lin Juillet	167⅝	156	155½	154		165
Octobre	160	157½	157⅝	154⅝		166
Décembre	166	157¼	157	153⅝		164
Seigle Juillet	66⅝	60⅝	59⅝	59⅛		[illegible]
Octobre	69⅝	63½	62⅝	62		[illegible]
Décembre	71½	65¼	63⅝	63⅝		69

AU SACRE-COEUR

Cercle Dollard

Succès véritable que la soirée intime du 27 dernier, organisée par le nouveau cercle Dollard! Le comité, avec l'aide précieuse du R.P. vicaire, n'avait rien épargné pour assurer à ce nouveau genre de soirée un résultat des plus encourageants. Le programme varié ne manqua pas d'augmenter l'entrain qui dura jusqu'à la fin. Parmi l'assistance on remarquait des amis de St-Boniface, de St-Vital, de St-Norbert et de St-Charles, et tous s'amusèrent à leur gré.

Au cours de la veillée, nous eûmes le plaisir d'entendre le nouveau président de la Société St-Jean-Baptiste, M. Victor Guilbert, féliciter le cercle Dollard de son heureuse entreprise et formuler le voeu de voir se répéter une autre soirée semblable à laquelle toute la paroisse serait invitée.

Le président du cercle prit ensuite la parole et remercia les hommes et les jeunes gens d'être venus nombreux encourager les jeunes de la paroisse. Puisque notre premier essai rencontre si bien le goût de toutes les personnes présentes, dit-il, je n'ai qu'un mot à vous dire en terminant: à la prochaine fois!

Profitons de l'occasion pour remercier tous ceux et celles qui nous ont donné un aussi bon coup de main, et en particulier les Rév. Soeurs Jésus-Marie, et MM. C. Gaudette et J.-M. Montagnon.

Puisse cette première fête intime encourager nos jeunes gens à se grouper plus souvent et cela pour le plus grand bien de la paroisse entière. A vous, chers jeunes gens, de vous montrer dignes de la confiance qu'on vous témoigne. . .

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

FONTAINE & COMPAGNIE
165, ave Provencher Tél. 201 425
offrent les conseils suivants:
Faites votre cuisine à l'électricité—
Petits poêles $1.45
Buvez très frais, mangez bien froid—
Réfrigérateurs $169.00
Restez assis dans un courant d'air—
Ventilateurs $1.98
Et si vos fonds sont bas...
Suivez la loi du moindre effort...
Voyez Dav...son...

Boulangerie — La Boulangerie J.M. Montagnon fera dorénavant la livraison à domicile. Téléphonez 202 035. Prix spéciaux pour les marchands de la campagne
Aux personnes souffrant de la chaleur

Spécial — La maison L. Poncelet, 166, rue Notre-Dame Est, en face de l'hotel Frontenac. Coucher et déjeuner, 50 sous. Chambre mansarde garnie de premier ordre, $8 par mois ou $2 la semaine. Grande chambre avec poêle à gaz pour faire cuisine, tout bien garnie à louer pour $10.00 le mois. P6.

Maison L. Poncelet, 166 Notre-Dame Est, en face de l'hotel Frontenac. Voyageurs, $1.00 par jour coucher et pension. Coucher et déjeuner, 60 sous; 3 chambres garnies à louer, $6.00 par mois chacune, aussi grande chambre garnie avec gas pour faire cuisine. 5P.

On demande personne âgée qui veut bon chez soi pour tenir maison d'un homme seul. Doit être catholique et parler l'anglais. Ecrire en anglais à A. Desbiens, Onion Lake, Sask. 5P.

Appartement à louer. Bloc Manitoba, 153, avenue Provencher. Trois chambres et bain. Propres, claires, fils électriques. Près du pont Provencher. Pour informations, appelez au bloc ou à 46 351. 5-6

Nous avons un choix de plus de 50 automobiles et camions à des prix d'occasion.

St. Boniface Garage
Tél. 201 260 Saint-Boniface

Tennis

Une dizaine de nos joueurs prennent part au concours catholique pour la province; tous les membres leur souhaitent bonne chance et longue durée.

Notes

Le R.P. Vézina et le R.P. Poulet sont actuellement en retraite au Juniorat de la Sainte-Famille. Puissent les paroissien avoir une pensée pour eux dans leurs prières!

• • •

La famille du Dr G.M. Laflèche passera tout le mois de juillet au "Laurentia Beach".

Avis aux jeunes

Le comité du cercle Dollard parle de tenir sous peu une grande assemblée de tous les jeunes gens de la paroisse. Si vous désirez que le cercle soit fort, il faut que tous les jeunes, sans exception, en fassent partie. La réunion aura lieu tout probablement mardi, le 11 courant, dans l'école. On vous annoncera la date réelle dimanche. N'oubliez pas...

WINNIPEG

PETITES NOTES

M. et Mme E. Chaput annoncent les fiançailles de leur fille, Rita, avec Mr Antoine Dupas, fils de Mme B. Brabant, de Saint-Boniface.

• • •

Fête d'adieu

Les élèves de l'Académie Sainte-Marie et de l'école Sainte-Marie donnaient une réception à l'Ecole Sainte-Marie, jeudi soir, à l'occasion du départ de la Rév. Soeur Marie Judith, supérieure. Pendant 40 ans, cette dévouée religieuse a donné le meilleur de son coeur et de son intelligence à la formation de la jeunesse féminine à Winnipeg, laissant à toutes le souvenir d'exemples édifiants et d'un zèle inlassable. En témoignage d'appréciation et de gratitude, le Dr Emmet Dwyer lut une adresse, laquelle fut suivie de la présentation d'une bourse et d'un cadeau. La Rév. Mère Provinciale dit aussi quelques mots bien sentis à l'adresse de la Rév. Sr Marie-Judith. Cette petite fête se termina par un lunch servi dans les parloirs de l'Ecole Sainte-Marie.

• • •

M. Léon H. Gauthier, ancien chef du café Kensington, vient de se porter acquéreur du café Waldorf, 344, rue Main, où il sera heureux de voir ses amis.

• • •

Mme Caroline Hutton Poulain, veuve de feu Edmond Poulain, est décédée dimanche à l'hôpital de Saint-Boniface, à l'âge de 77 ans. Les funérailles ont eu lieu hier à l'église Sainte-Marie. Elle laisse deux fils: E.-A. Poulain, secrétaire de la municipalité de Saint-Vital, et René-L. Poulain, 325, rue Beverley. Nos sympathies à la famille.

• • •

M. et Mme Victor Robillard, rue Furby, sont partis en auto pour un voyage de quelques semaines en Saskatchewan et aux Etat-Unis.

PIGGLY WIGGLY
Canadian Products FIRST

PRODUITS DE CREMERIE SUNDALE
Vous aimerez lait, crème, fromage Cottage et fromage Cheddar Sundale faits avec du lait provenant de vaches ayant subi l'épreuve de la tuberculine. Ces produits supérieurs ne coûtent pas plus que ceux de moindre qualité. Pourquoi jouer avec votre santé?

Il ne pourrait travailler sans elle

C'EST CE QUE DISENT DES MILLIERS DE PERSONNES QUI FONT USAGE DES PILULES DODD

Cette dame du Québec employa une boite de Pilules Dodd pour les rognons et son mal de dos se dissipa

Hatley, Qué.—3 juillet—(Spéciale) "Je suis l'épouse d'un fermier et la mère de neuf enfants", écrit Mme M.B. Corey, bien connue ici. "Avant la naissance de mon troisième enfant, j'ai beaucoup souffert du mal de dos et l'on me conseilla d'essayer les pilules Dodd. A peine en avais-je pris toute une boite que je me sentais déjà mieux. Je les ai toujours employées depuis."

Le chemin qui conduit à la santé passe par les rognons. Si on les garde forts et sains, toutes les impuretés sont chassées du sang. S'ils sont faibles et ne fonctionnent pas bien, les impuretés restent dans le sang et de sérieux désordres s'ensuivent.

Les pilules Dodd gardent les rognons en état de faire leur travail qui consiste à nettoyer et purifier le sang.

Les pilules Dodd ont démontré leur valeur dans les plus sérieux cas de maux de rognons, tels que rhumatisme, douleurs de dos, troubles urinaires et de la vessie.

La doctrine catholique du patriotisme

Lors de la célébration de la fête nationale à Québec, S. Em. le cardinal Villeneuve, dans un discours à la radio, a exposé comme suit la doctrine catholique du patriotisme:

L'Eglise admet le patriotisme, elle l'impose à ses disciples. Elle le fait découler du quatrième précepte du Décalogue, qui nous commande d'aimer nos pères et mères et tous ceux qui en participent. Or, la patrie elle aussi, nous engendre, comme nos parents, et nous lui devons un retour filial.

Les éléments de la patrie

Trois éléments généraux forment la patrie: les origines ancestrales, le sol où l'on vit, le cadre politique qui l'entoure. Le jeu de ces divers éléments rend plus ou moins complexe la notion de patrie et le devoir du patriotisme. Il y a lieu d'en tenir compte.

Dans un pays où tous descendent d'ancêtres communs et habitent seuls le sol confié à une même autorité politique, les mots patrie et nation ont un sens plus net, et le devoir qui en résulte est plus simple. Mais il en est rarement ainsi. En nos temps surtout, vu l'émigration facile et les mutations de frontières, la plupart des Etats renferment des races multiples qui ne sont pas toutes sorties du même sol.

A s'en tenir, par exemple, au seul élément politique, l'Empire Britannique est dans un sens très large une patrie pour nous, mais une patrie dont les liens sont très souples et ne réclament de nous qu'un loyalisme constitutionnel.

Il y a plus quand il s'agit du Dominion, lequel au point de vue politique nous est une patrie au sens strict, nous accordant la protection de ses lois et nous soumettant à l'influence de sa vie constitutive.

A son tour, la province forme, avec son autonomie relative, un cadre plus restreint et plus fort de notre devoir patriotique.

Pourtant, dans cette patrie que j'appellerai politique, il y a possibilité d'encadrer des éléments nouveaux. Le sol, le territoire de la ville ou de la campagne où l'on est né, la paroisse natale, celle où l'on a grandi ou qu'on habite depuis longtemps, avec, pour ainsi dire, toutes les racines qu'on y enfonce, voilà la petite patrie qui nous relie à la grande. Si à l'autre on doit fidélité, pour celle-ci on a tendresse et attachement. Ceux qui immigrés parmi nous vivent sous nos lois, mais sont nés et ont grandi dans un autre Etat, ont en un sens deux patries: celle du sol qui les a nourris, et celle du pays qui maintenant les gouverne. Pour nous, le Canada est notre unique patrie: il nous couvre de son autorité politique, son territoire en quelque sorte nous a produits.

Devoir d'amour et de justice

Enfin, la langue elle-même, qu'on parle et qui indique normalement de quelle race l'on provient, de quels ancêtres communs on porte le sang dans ses veines, voilà encore un élément de la patrie, le plus intime, le plus personnel, le plus vivant, le plus formel de tous ceux qui la constituent. A ce titre, le rameau français du Canada devient légitimement pour nous l'objet d'une nuance particulière de notre patriotisme; mais, cela est manifeste, sans préjudice de nos devoirs de loyauté à l'Etat canadien, et de justice envers nos concitoyens d'autre origine.

Car, à l'égard de ce qui au total constitue notre patrie, deux devoirs s'entremêlent et se distinguent réciproquement: devoir d'amour et devoir de justice. Selon la doctrine du grand Docteur de la philosophie catholique, doctrine qu'il importe de bien saisir et qui est singulièrement pénétrante, l'amour se pratique envers autrui dans la mesure où il est quelque chose de nous-même; c'est la justice au contraire qui incombe, si l'on considère ce qui distingue les autres et les sépare de nous-mêmes.

Ainsi, à tout homme, selon qu'il tient à ma nature, je dois amour et bienveillance; voilà le fondement de l'internationalisme du meilleur aloi; mais selon qu'il se sépare et se diversifie de moi, je lui dois justice, et il me la doit; c'est là raison première des patries diverses et de leurs droits intangibles. Selon que je suis de telle patrie, je l'aime et je la défends; selon que je ne suis pas de telle autre, je la respecte dans ses droits.

Amour donc avant tout à ce qui est ma patrie et plus quelque chose de moi-même. Or, il va de soi, ceux qui sont de même sang que moi et qui par suite sont de ma langue, de mes habitudes de pensée et de sentiment, tiennent plus à moi que ceux qui ne s'y rattachent que par l'habitation du même territoire et la sujétion au même gouvernement. Plus pressants sont donc mes devoirs d'amour envers les premiers; mais envers les autres j'ai des devoirs de justice d'autant plus graves.

En un jour comme celui-ci, il importe de n'oublier aucun de ces devoirs sociaux qui nous lient: amour et justice. Ces notions, qu'on jugera abstraites peut-être, marquent toute l'étendue de notre patrimoine.

Ce patriotisme sera fait d'abord d'amour éclairé et généreux, surtout envers ceux de notre race et de notre sang, ils sont un peu de nous-mêmes. En second lieu, il sera fait de justice, surtout envers ceux qui partagent notre sol sous l'égide du Canada, mais se séparent de nous quant à l'origine.

Obligations qui se complètent

D'aucuns pourraient croire que ces obligations se contredisent. Nullement, elles s'appuient, au contraire, et se complètent.

Amour d'abord, pour les nôtres; charité noble, ardente, généreuse, défensive et victorieuse, voilà qui conduit à toutes les belles campagnes patriotiques des Canadiens-français dans la province de Québec et dans les autres. Nul ne saurait s'en scandaliser. Ces campagnes sont légitimes, elles sont heureuses, elles sont fécondes, pourvu que n'en soit point atteinte la justice due à autrui. Bien plus, je dirai que la justice elle-même due à nos concitoyens les réclame. C'est par cette considération que je terminerai.

Pourquoi y a-t-il eu un pacte confédératif entre les deux races principales du Dominion? Pour que chacune d'elles fournisse à l'autre les vertus propres de son caractère, les fruits de sa civilisation. Plus donc, dans les limites de l'ordre, l'élément canadien-français s'affirmera lui-même, accusera sa personnalité, mettra en exercice les vertus spécifiques de la race dont il est issu, plus il entrera vraiment dans l'esprit du pacte confédératif et répondra à l'obligation de justice constitutionnelle qui en est résultée. Autrement, il apporterait comme contribution au pays, de la faiblesse et de la lâcheté. Cela ne saurait enrichir ni la race française ni le Canada entier. Sans doute, nous ne pouvons ignorer les autres groupements ethniques du Dominion, et nous devons nous assujetir aux complications qui s'en suivent. Mais cet assujettissement ne réclame point l'abdication. L'abdication par mollesse et indifférence ferait de nous, au contraire, de mauvais Canadiens.

Voilà une doctrine que je voudrais livrer à la méditation des penseurs du Canada.

Cette doctrine n'est pas vulgaire, elle ne procède pas de l'utilitarisme, mais comme tous les principes profonds, elle est féconde. Il la faut appliquer avec précision, tel les pierres fondamentales d'un grand édifice. C'est elle qui soutiendra le Canada dans son équilibre et dans sa force.

Les meilleurs esprits et les plus nobles coeurs chez nos compatriotes de langue anglaise le comprennent ainsi. Il n'en est peut-être pas de plus éloquent témoignage que l'attitude de notre très distingué Gouverneur général qui comprend à quel degré, tout en demeurant français par la langue et les moeurs, nous sommes loyalement britanniques et loyalement canadiens.

La Société Saint-Jean-Baptiste vient de nous annoncer pour cette année, une campagne de bonne culture française parmi nous. Concourir à cette campagne nous aidera à être fidèles à notre sang, mais en même temps à notre pays et à notre Roi.

L'Eglise catholique entend bien que nous aimions notre patrie, intégralement.

• • •

Pas de repos avec l'asthme—L'asthme attaque ordinairement la nuit, alors que l'on a le plus besoin de repos. D'où la perte de force, la débilité nerveuse, la perte de poids et les autres maux auxquels l'on peut s'attendre si l'on n'obtient pas de soulagement. Heureusement le soulagement est possible. Le remède pour l'asthme du Dr Kellogg a prouvé ses mérites par des années de service. Un essai vous convaincra certainement.

La Jeunesse aime à faire tourner les Roues

Ce sont les garçonnets infatigables, actifs et remuants qui gardent les roues en mouvement—et pour pédaler, ils portent des vêtements de jeu d'Eaton—ceux qui se lavent bien, durent longtemps et permettent une grande liberté.
Les véhicules d'Eaton sont robustes et résistent à l'usage des jeunes.
Et, comme toujours, les prix Eaton ont égard au budget familial.

Pantalons Toréador en coutil noir pour garçons

Avec poche à fermeture éclair



Style taille haute avec boutons-pression brillants et emblèmes de fantaisie. Ceinture ou bretelles sont inutiles — ils ont un empiècement élastique au dos. Revers de 22 pouces de largeur. Pointures pour garçons de 6 à 18. Paire, **$1.25.**

Rayons de Vêtements de garçons, 5e étage

Le "Crescent" C.C.M.

C'est un bijou! Elégant et de marque distinctive — d'un mécanisme parfait — facile à conduire. Muni de frein Hercule et siège de motocyclette. Dim. 24-22, 22-20, 20-18. Prix, **$32.50.**

Conditions de paiements faciles.

3e étage, Hargrave

Complets de Scout en coutil kaki

Pour garçonnets de 5 à 10 ans

Ces complets sont idéals du lundi au samedi. Manches courtes, col sport, culottes au genou, boutonnés, avec ceinture à même et boucle. Frais, sportifs et lavables. Prix, **$1.25**

Patins à roulette tout acier

De fabrication solide, s'ajustant bien, pour garçons de 6 à 10 ans. Munis d'une grosse courroie en canevas. Prix, **$1.25.**

Rayon des Véhicules, 3e étage, Hargrave

Culottes en coutil bleu

Avec ceinture à même commode

Elles sont amples et fraîches—tissu durable—ne se souilleront pas rapidement—se lavent bien. Rien d'étonnant que parents et garçons les aiment. 6 à 14 ans. Prix, **$1.00.**

Rayons de Vêtements de garçons, 5e étage

Les Vélocipèdes Road King

—sont construits avec tous les détails du bicycle—monture en acier tubulaire, roulement à billes, poignée et fourches nickelées — pneus caoutchouc épais. Enfants jusqu'à 8 ans. Prix, **$10.95, $11.50** et **$12.50.**

3e étage, Hargrave

Les garçonnets qui portent des "Playalls"

sont bien habillés pour l'été

Vêtement d'un morceau qui habille fraîchement et utilement du cou à la cheville. En drap nuance sable garni de vert irlandais et d'un emblème de fantaisie. 3 à 8 ans. Prix, **95 sous.**

Rayons de Vêtements de garçons, 5e étage

Le Wagonnet "Scamp"

Nouveau modèle où sont réunies toutes les formes caractéristiques des plus nouvelles automobiles. Il a même un phare électrique. Et voyez ces roues couvertes! Complet avec accumulateur pour phare. **$5.95.**

Heures de magasin, 8 h. 30 à 5 h. 30 Samedi 8 h. 30 à 1 h. p.m.

THE T. EATON Co LIMITED
WINNIPEG CANADA

Heures de magasin, 8 h. 30 à 5 h. 30 Samedi 8 h. 30 à 1 h. p.m.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lévêque.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-P.-A. Poulet, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 h. (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.



Prenez donc les Pilules MORO
puisque vous souffrez de:
Faiblesse
Maux de reins
Rhumatisme
Epuisement
Troubles d'estomac
Fatigue
Malaise général
Douterez-vous de leur efficacité après 40 ans d'existence?
Pilules MORO
pour les Hommes

The Winnipeg Trustee Company of Canada
Exécution et administration testamentaires — Gérance de propriétés
Perception de loyers — Administration de biens de mineurs
Placements d'argent de premier choix
ASSURANCES
Feu, automobile, accident, vol, etc.
Taux modérés — Consultation gratuite — Règlements rapides
SAMUEL A. NAULT
Représentant français pour Saint-Boniface et les campagnes
323, RUE MAIN Téléphone 29 054 WINNIPEG, MAN.

Nouveau Café Francais
le "WALDORF"
344 rue Main
En face de la rue Notre-Dame
Excellent Repas 25c et plus
LEON GAUTHIER, gérant
Ancien chef des cafes Olympia et Kensington.
On parle francais

Chapelle Funéraire BARKER
124, RUE DONALD, angle Broadway
Téléphone 23 515
WINNIPEG